



Malgré le soutien au contenu, la complexité et l'incertitude ont conduit au rejet du DETTEC

Équipe de projet

Urs Bieri : co-directeur

Martina Mousson : responsable de projet

Adriana Pepe : chef de projet junior

Annick Doriot : chef de projet junior

Alessandro Pagani : Scientifique de données junior

Daniel Bohn : collaborateur de projet

Roland Rey : Collaborateur de projet / Administration

Berne, le 15.03.2024

Publication 27.03.2024

Inhaltsverzeichnis

1	MANDAT ET MÉTHODE	4
1.1	Données techniques clés	4
2	ANALYSE POST-VOTE DE LA LOI DETTEC	5
2.1	Mobilisation	5
2.2	Formation de l'opinion et travail d'information	7
2.3	Schéma conflictuel de la décision de vote.....	13
2.4	Motivations pour et contre le projet DETTEC.....	16
2.5	Polyvalence du non malgré l'acceptation des arguments en faveur du oui	18
3	SANTÉ PUBLIQUE FRIBOURGEOISE	23
3.1	Évaluations du système de santé fribourgeois	23
3.2	Initiative populaire et contre-projet.....	26
3.3	Financement de l'hôpital de Fribourg	31
4	SYNTHÈSE	33
4.1	Analyse post-vote de la loi DETTEC	33
4.2	Santé publique fribourgeoise	34
5	ANNEXE	36
5.1	Équipe gfs.berne.....	36

1 Mandat et méthode

Le canton de Fribourg, représenté par la chancelière d'État Danielle Gagnaux-Morel, a chargé l'institut de recherche gfs.bern de procéder à une post-analyse de la votation sur le projet des autorités «Désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes», en mettant l'accent sur les prestations sociales et le système de santé (DETTEC). Après le rejet du projet DETTEC le 12 novembre 2023, le canton a voulu en savoir plus sur les raisons de ce refus.

La présente post-analyse du résultat de ce vote a pour but de comprendre qui était pour ou contre la proposition et pour quelles raisons. L'accent a été mis sur la compréhension des messages et sur la confiance accordée au projet proposé par les autorités.

Cette étude a également analysé, dans une perspective à court terme, quelle était la position de l'électorat fribourgeois sur le système de santé et sur l'initiative «Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité» et sur son contre-projet.

1.1 Données techniques clés

Les résultats de l'étude se basent sur un sondage représentatif mené auprès de 1676 électrices et électeurs du canton de Fribourg. L'enquête a été réalisée en ligne et sur invitation postale avec rappel. Toutes les données s'appliquent avec une probabilité de 95% et une fourchette d'incertitude de $\pm 2,4$ points de pourcentage. Les résultats ont été pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de la circonscription des électrices et électeurs fribourgeois, ainsi que du résultat réel du vote.

Tableau 1 : Détails méthodologiques

Mandant	Canton de Fribourg
Population de référence	Electeurs du canton de Fribourg
Base d'adresses	Registre des habitants du canton de Fribourg
Méthode d'enquête :	enquête écrite (en ligne)
Période d'enquête	23.12.2023 - 05.02.2024
Type d'échantillonnage	Échantillon aléatoire du registre cantonal des habitants
Taille de l'échantillon	Total des personnes interrogées CH N = 1676
Épuisement	21%
Erreur d'échantillonnage	$\pm 2,4$ % à 50/50 et 95 % de probabilité
Pondération	Age x Sexe x District, force du parti, participation au vote DETTEC x District, résultat de la votation x District

©gfs.bern, analyse ultérieure du désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes, mars 2024

2 Analyse post-vote de la loi DETTEC

2.1 Mobilisation

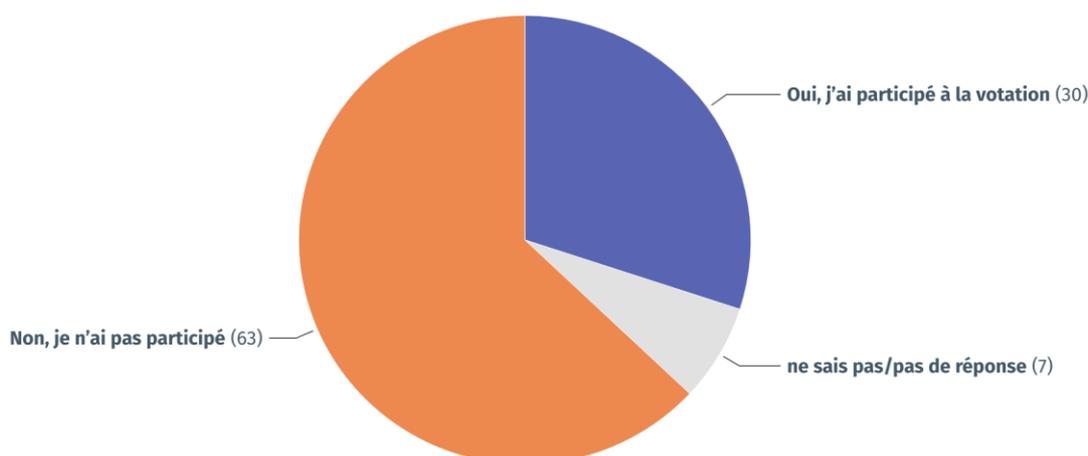
Malgré d'intenses discussions préalables à la votation, le projet «Désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes» (DETTEC) n'a pas réussi à vraiment mobiliser. En effet, seuls 32,3% des électrices et électeurs fribourgeois ont participé au scrutin du 12 novembre 2023. Il s'agit d'un faible taux de participation, surtout si l'on considère que le deuxième tour des élections pour les deux sièges du Conseil des États du canton de Fribourg avait lieu le même jour.

Graphique 1

Participation à la votation DETTEC

En règle générale, plus de la moitié des votants ne se rend pas aux urnes lors de votations. Qu'en est-il dans votre cas, avez-vous pris part à la votation sur le DETTEC ou non ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

Généralement, lorsque le taux de participation est aussi faible, on observe des schémas de participation bien connus : les plus âgés (18-39 ans : 19%, 40-64 ans : 31%, 65 ans et plus : 43%) et les personnes ayant une formation formelle plus élevée ont davantage participé au vote sur le DETTEC (faible : 21%, moyenne : 24%, élevée : 37%).

Une participation légèrement plus élevée est également observée chez les hommes (32% d'hommes contre 28% de femmes), chez les partisans des Verts (46%), du PVL (47%) et du PLR (42%). Les sympathisants de l'UDC et les personnes sans inclination politique affichent la mobilisation la plus faible en ce qui concerne les affinités avec un parti (respectivement 21%).

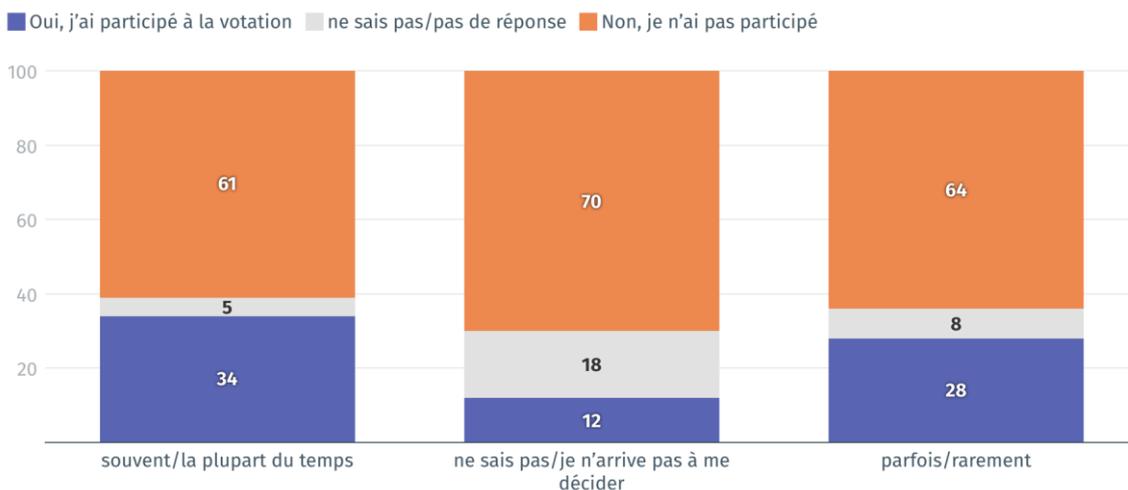
La mobilisation autour de la confiance dans le Conseil d'État est statistiquement significative, mais ne reflète pas le fait que les électrices et électeurs méfiants ont été plus nombreux à se rendre aux urnes. Ceux qui font la plupart du temps confiance au Conseil d'État sont un peu plus enclins à participer que ceux qui ne lui font que rarement ou occasionnellement confiance (34% contre 28%). Cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où les électrices et électeurs qui se méfient du gouvernement ont généralement tendance à ne pas participer aux élections.

Graphique 2

Participation à la votation DETTEC en fonction de la confiance accordée au Conseil d'État

En règle générale, plus de la moitié des votants ne se rend pas aux urnes lors de votations. Qu'en est-il dans votre cas, avez-vous pris part à la votation sur le DETTEC ou non ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676), sig., Cramér's V = 0.14

D'un point de vue régional, les électrices et électeurs des zones urbaines étaient plus mobilisés que ceux des zones rurales (34% contre 27%). Par ailleurs, les francophones de Fribourg ont davantage participé que les germanophones (31% contre 26%). Au niveau des districts, il n'y a pas de différence significative dans la participation à la votation de novembre 2023.

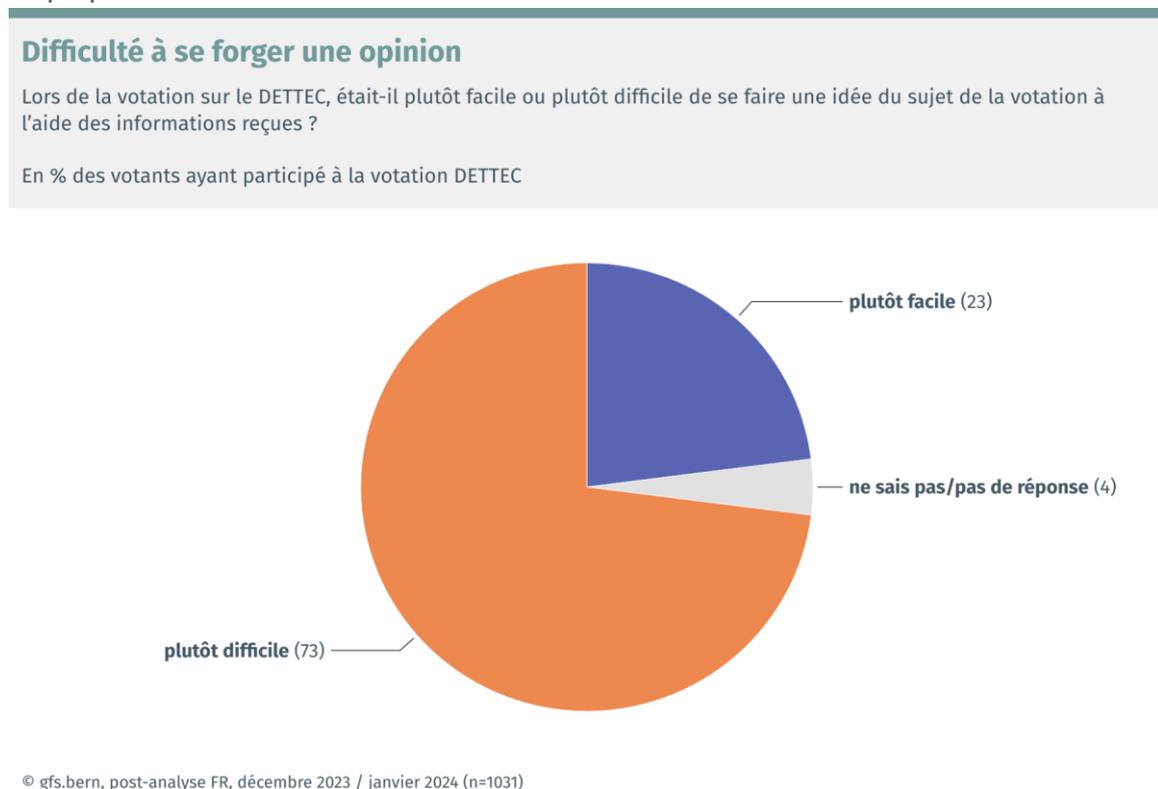
2.2 Formation de l'opinion et travail d'information

Autour du vote sur le premier paquet du désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes, il y a des indices clairs que les électrices et électeurs fribourgeois ont eu du mal à se forger une opinion, ce qui pourrait expliquer en partie la faible participation.

Près des trois quarts des votants déclarent qu'il leur a été difficile de se faire une idée sur le projet à l'aide des informations reçues. Cela s'explique par le fait que ce projet spécifique proposé par les autorités était plutôt technique et ne pouvait pas être évalué aussi facilement à partir du quotidien des électrices et électeurs.

Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les différents sous-groupes étudiés ici, ce qui signifie que tous les groupes sociaux ou politiques ont eu des difficultés similaires à se forger une opinion.

Graphique 3



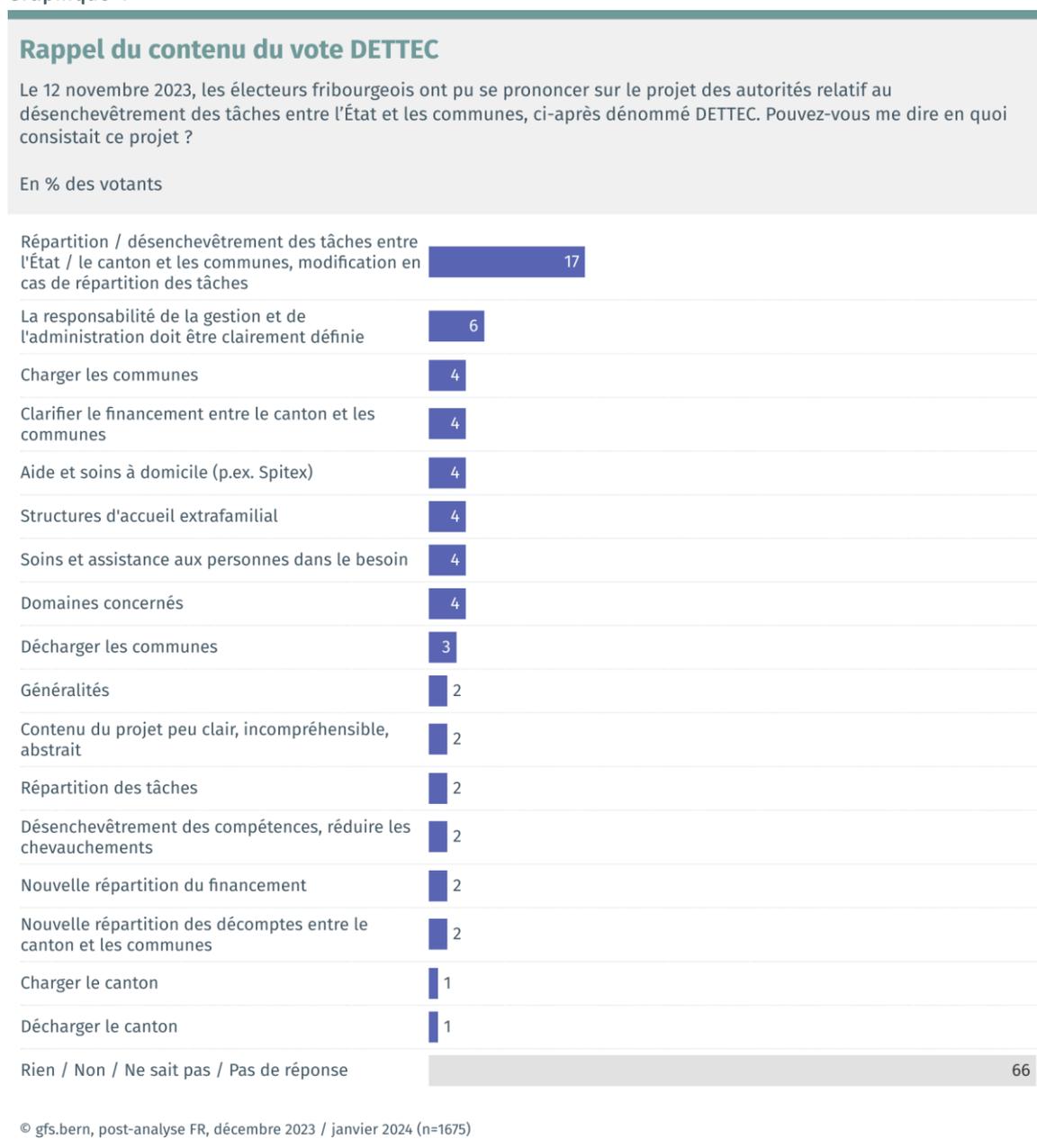
Le fait que plusieurs partis se soient montrés divisés sur la question du DETTEC a encore aggravé la situation, privant dans une certaine mesure l'électorat d'un repère important pour se forger une opinion, en particulier lorsqu'il s'agit de projets très complexes. Et les communes directement concernées n'ont pas non plus adopté de position unanime sur le désenchevêtrement des tâches.

Le rejet du projet DETTEC s'explique donc, du moins en partie, par une surcharge de contenu, et l'électorat a finalement donné la priorité au statu quo connu à 56,2%.

La complexité du projet DETTEC se reflète dans le teneur des réponses ouvertes : les souvenirs des personnes interrogées concernant la votation sont peu nuancés. La barre grise sur le graphique ci-dessous en témoigne. Lorsqu'on leur a demandé quel était le contenu du projet DETTEC, deux tiers des personnes interrogées ont répondu qu'elles ne le savaient pas ou qu'elles ne pouvaient pas le préciser.

Le contenu des réponses à cette question reste donc plutôt superficiel. C'est le désenchevêtrement des tâches ou simplement le nom du projet en soi qui a été cité le plus souvent (17%) et de loin. En deuxième position, 6% des électrices et électeurs fribourgeois citent la réglementation claire de la responsabilité de la gestion et de l'administration. Suivie par la désignation de domaines partiels de la révision visée.

Graphique 4



Il n'est donc pas très surprenant qu'une majorité de l'électorat fribourgeois ait perçu un manque d'information autour de cette votation : près des deux tiers des personnes interrogées estiment que le travail d'information des autorités était insuffisant et seule une très faible minorité a jugé la politique d'information excessive. Toutefois, près d'une personne sur quatre estime que les autorités ont informées juste comme il le fallait.

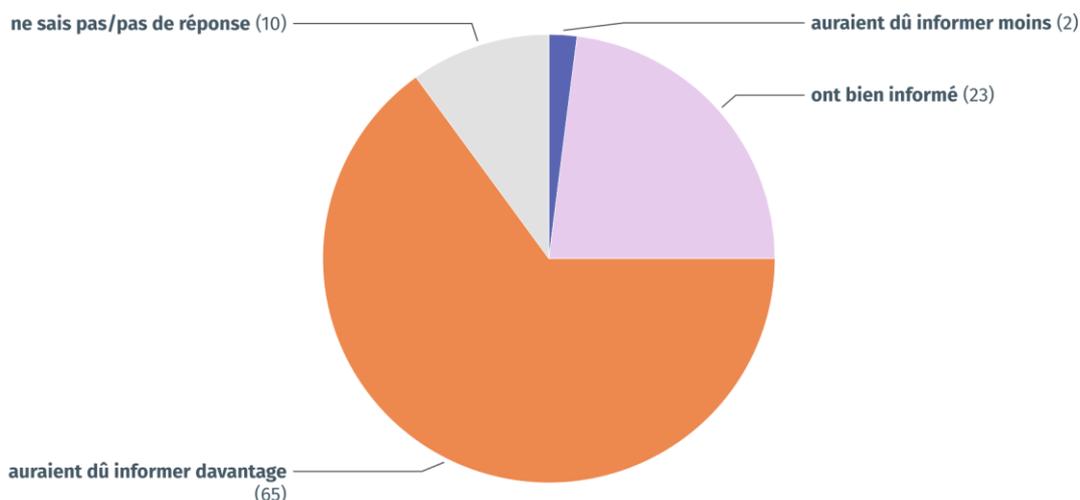
Les personnes interrogées, tous sous-groupes sociaux et politiques confondus, sont globalement d'accord sur cette évaluation.

Graphique 5

Travail d'information par les autorités

Pensez-vous avoir reçu trop, suffisamment ou pas assez d'informations du Conseil d'État et des autorités avant la votation sur le DETTEC ?

En % des votants ayant participé à la votation DETTEC



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (n=1031)

En ce qui concerne l'équilibre des informations fournies par les autorités, les votants sont divisés en deux groupes de taille presque égale : 38% ont qualifié les informations de (plutôt) neutres et 40% les ont trouvées (plutôt) unilatérales. Un peu plus d'une personne sur cinq ne pouvait ou ne voulait pas répondre à cette question. Cette évaluation est fortement corrélée à la confiance fondamentale envers le Conseil d'État : ceux qui font souvent ou principalement confiance au Conseil d'État ont trouvé le travail d'information sur la votation DETTEC plutôt neutre (45% plutôt/très neutre contre 34% plutôt/très unilatéral). Les personnes qui ne font que rarement ou parfois confiance au Conseil d'État ont trouvé le travail d'information tendancieux (50% plutôt/très unilatéral contre 28% plutôt neutre).

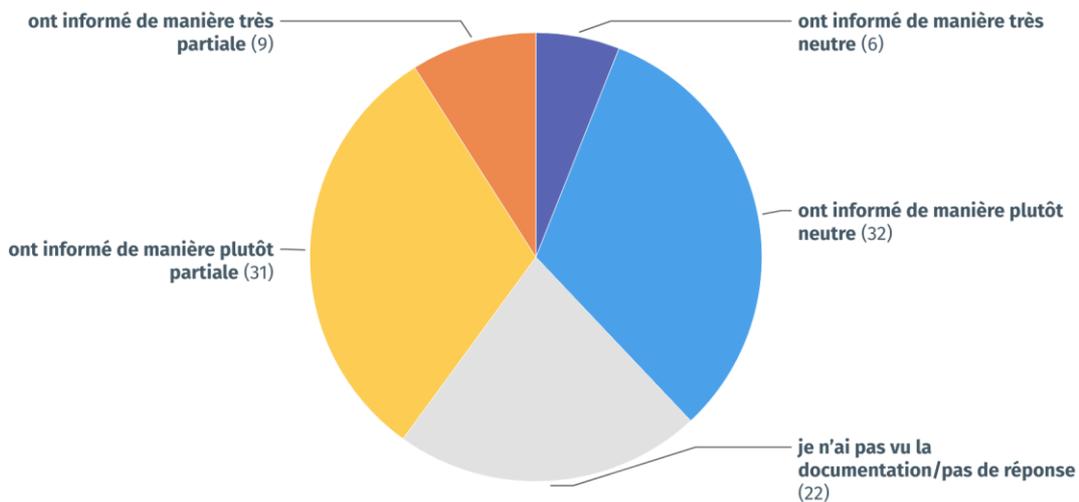
Ainsi, l'évaluation du travail d'information par les autorités est ambivalente et il existe un lien évident avec le comportement de vote : les électrices et électeurs qui ont voté «oui» ont estimé que l'information fournie par le Conseil d'État et les autorités était équilibrée. Ceux qui ont voté «non» ont trouvé l'information unilatérale.

Graphique 6

Équilibre de l'information des autorités

Et diriez-vous que le Conseil d'État et les autorités ont informé de manière neutre ou partielle avant le vote sur le DETTEC ?

En % des votants ayant participé à la votation DETTEC



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (n=1031)

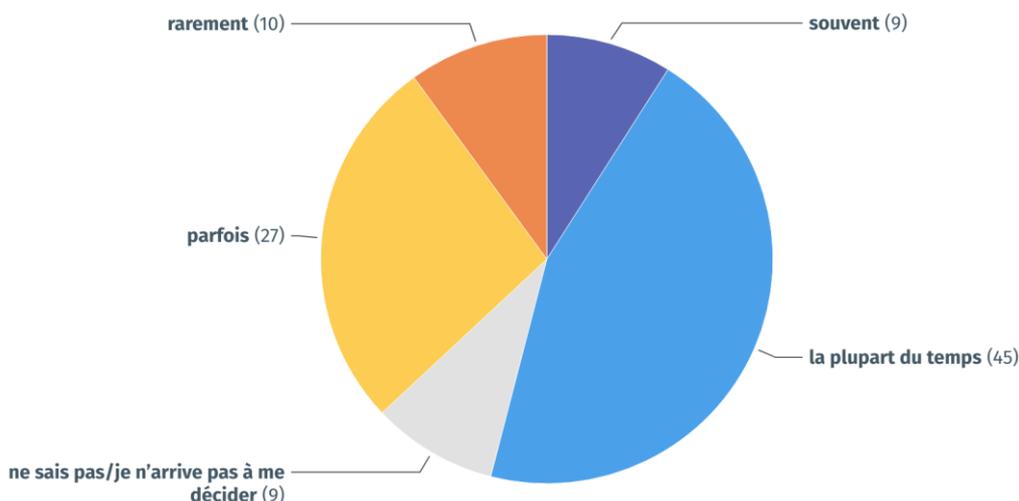
Il serait toutefois erroné de parler d'un problème fondamental de confiance vis-à-vis du Conseil d'État fribourgeois. 54% des Fribourgeoises et Fribourgeois font au moins confiance dans le fait que le Conseil d'État prend généralement de bonnes décisions pour eux.

Graphique 7

Confiance dans le Conseil d'Etat

De manière générale, faites-vous confiance au Conseil d'État pour prendre les bonnes décisions pour la population du canton de Fribourg ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

Les personnes à la retraite ainsi que celles qui se sentent proches des partis du centre ont une confiance un peu plus grande envers le Conseil d'État que les jeunes ou les personnes proches des partis polarisés ou sans affiliation politique.

En ce qui concerne la crédibilité d'autres acteurs dans le contexte de la votation DETTEC, les services d'aide et de soins à domicile et les communes et leurs administrations ont été jugés les plus crédibles (valeurs comprises entre 67% et 73%). Mais la plupart des autres organisations interrogées jouissent également de la confiance d'une majorité absolue. C'est particulièrement vrai dans ce contexte spécifique pour le Conseil d'État du canton de Fribourg, l'administration cantonale et les acteurs du système de santé.

Le comité contre fait exception à cette règle, qui n'a réussi à convaincre qu'une majorité relative (40%), ce qui est remarquable compte tenu de la décision de vote négative. L'électorat est polarisé dans les médias (41% crédibles contre 42% peu crédibles) et dans le comité pro (32% contre 31%).

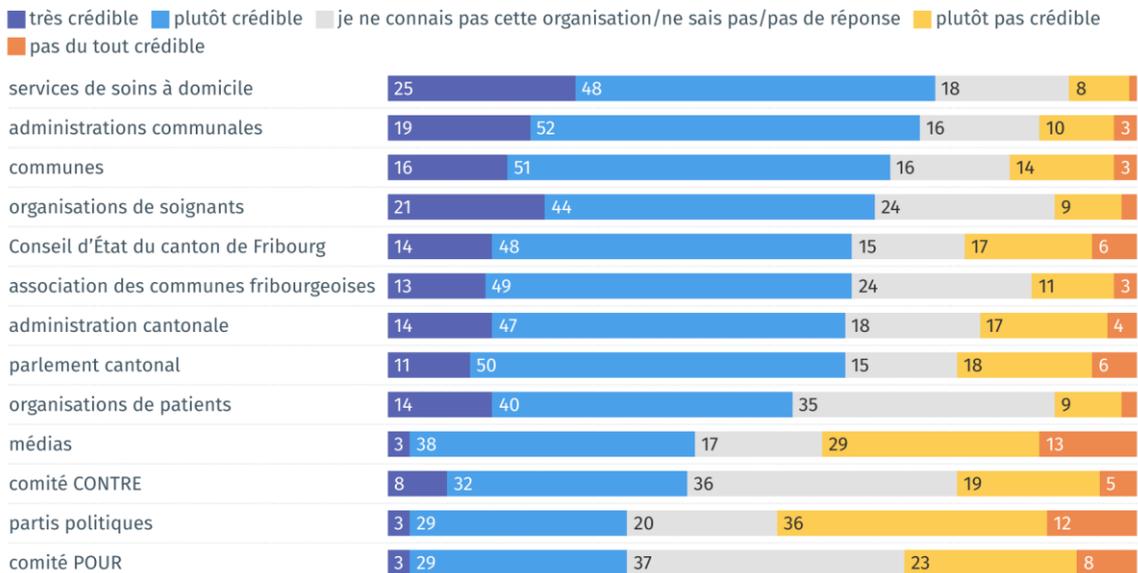
On observe un manque de crédibilité chez les partis, car une majorité relative n'est pas convaincue de leur crédibilité par rapport à DETTEC (48%).

Graphique 8

Crédibilité des acteurs

Vous voyez maintenant une liste d'organisations qui se sont exprimées sur le projet. Veuillez évaluer la crédibilité de chacune de ces organisations pour s'exprimer sur le désenchevêtrement des tâches ou DETTEC. Si vous ne connaissez pas une personne ou une organisation, indiquez-le en conséquence.

En % des votants ayant participé à la votation DETTEC



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (n=1031)

Les acteurs directement concernés par la réforme jouissent donc d'une grande crédibilité et sont des indicateurs importants dans les campagnes électorales. Les services d'aide et de soins à domicile et les organisations de personnel soignant se révèlent des acteurs particulièrement crédibles aux yeux des électrices et électeurs qui ont rejeté le projet DETTEC (Spitex : électeurs «oui» 68%, «non» 81% plutôt/très crédibles, organisations soignantes : 60% contre 73%). En revanche, les communes, le Grand Conseil et l'administration cantonale jouissent d'une confiance accrue de la part de l'électorat qui a accepté le projet (communes : «oui» 73%, «non» 64% plutôt/très crédibles, Grand Conseil : 76% contre 50%, administration cantonale : 73% contre 53%).

2.3 Schéma conflictuel de la décision de vote

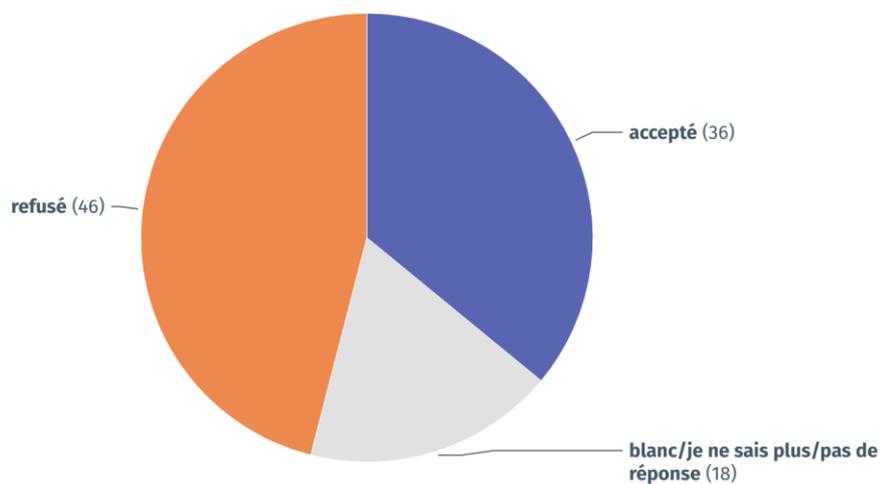
Sur cette base structurelle, les votants se sont majoritairement prononcés contre le projet DETTEC. Les décisions de vote négatives sont exceptionnelles pour les projets proposés par les autorités. Au niveau national, les projets des autorités sont généralement approuvés, tandis que les initiatives échouent le plus souvent.

Graphique 9

Vote DETTEC

Comment avez-vous voté, quelle a été votre décision concernant le désenchevêtrement des tâches ou DETTEC ?

En % des votants ayant participé à la votation DETTEC



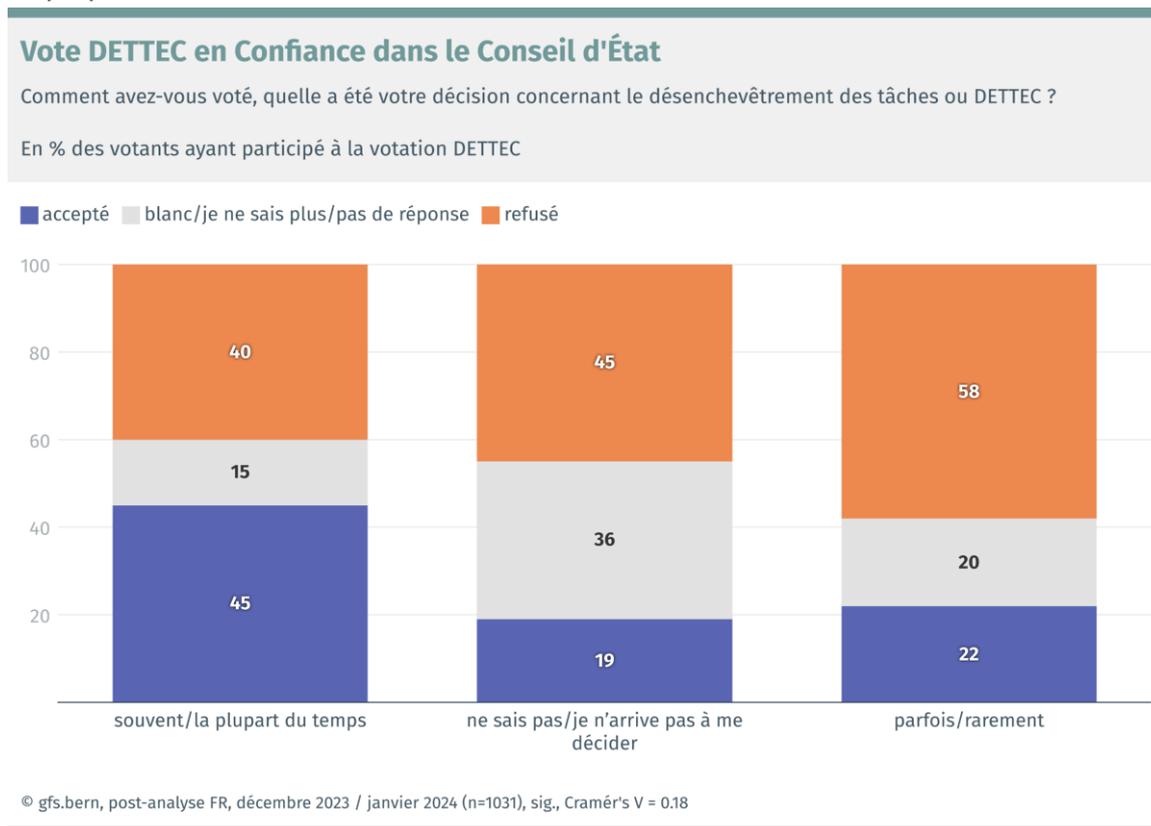
© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (n=1031)

Ci-après, un aperçu du vote des différents sous-groupes montre dans quels milieux le projet a été rejeté.

Bien que les électrices et électeurs qui se méfient du Conseil d'État fribourgeois n'aient pas été mobilisés au-dessus de la moyenne, ils ont clairement rejeté le projet DETTEC. Un vote critique sur les projets des autorités est un phénomène connu de ces électrices et électeurs méfiants, qui se manifeste également régulièrement lors des votations nationales.

En revanche, il n'a pas suffi que le groupe majoritaire des personnes faisant confiance aux acteurs politiques approuve le projet à une majorité relative.

Graphique 10



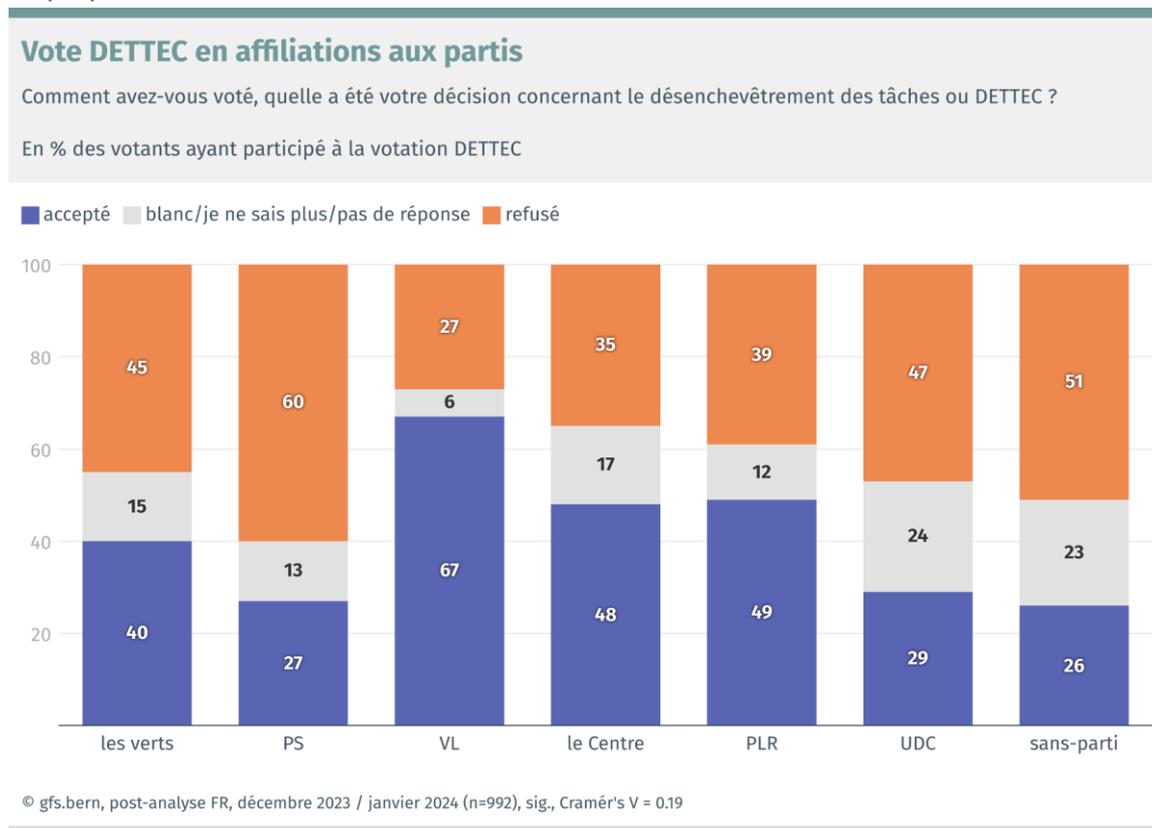
On constate également des différences significatives en fonction de l'affinité politique : seuls les BPL (67%) sont en faveur du projet DETTEC. Le Centre (48%) et le PLR (49%) se prononcent en faveur du projet à une majorité relative. Le rejet est le plus prononcé dans le camp du PS (60%), suivi par les personnes sans affiliation à un parti (51%). La majorité des sympathisants de l'UDC s'est prononcée contre le projet DETTEC (47%).

Côté recommandation de vote, le projet a été soutenu par les sections fribourgeoises du PVL, du Centre et du PLR, tandis que les Verts, le PS et l'UDC se sont opposés au projet DETTEC en tant que partis. En ce sens, le schéma conflictuel de la base des partis (électorat) correspond à celui des élites politiques (partis).

Toutefois, à l'exception des électrices et électeurs PVL et proches du PS, la décision a été peu partagée avec les personnes non liées à un parti. Chez les sympathisants des Verts, du Centre, du PLR et de l'UDC, une part non négligeable de l'électorat respectif a voté contre la recommandation de son propre parti.

L'emprise des recommandations de gauche et de droite a finalement fait échouer le projet avec des électeurs sans inclination politique.

Graphique 11



L'âge, le sexe, le type de communauté ou le revenu n'ont pas eu d'influence statistiquement significative sur la votation. Ainsi, la décision de vote sur le projet DETTEC se présente avant tout comme une décision politique.

2.4 Motifs pour et contre le projet DETTEC

On a demandé aux électrices et électeurs fribourgeois d'expliquer ce qui a motivé leur décision concernant le projet DETTEC. Un premier point frappant est que plus d'un électeur sur quatre (28%) n'a pas pu donner spontanément de raison précise d'avoir voté «oui».

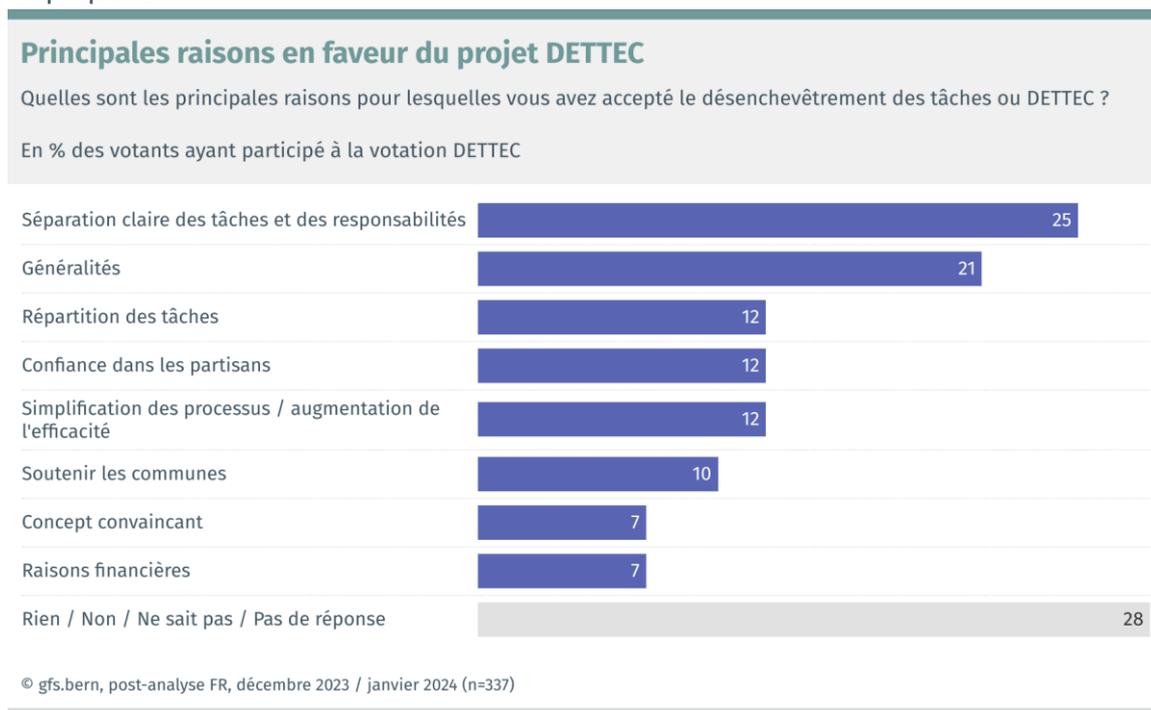
Un quart des personnes ayant voté «oui» citent ensuite la séparation claire des tâches et des responsabilités qu'implique le projet comme principale raison pour leur votation.

Souvent, des raisons générales et diffuses ont également été invoquées pour justifier cette acceptation. Les électrices et électeurs ont notamment estimé que l'adoption du projet proposé par les autorités était nécessaire pour améliorer la situation actuelle ou ont simplement estimé que les choses devaient enfin aller de l'avant.

12% de l'électorat fribourgeois ayant approuvé le projet ont voté «oui» en raison de la séparation des tâches, de la confiance dans les partisans du projet ou de la simplification du processus ou de l'augmentation de l'efficacité.

Les considérations relatives au soutien aux communes (10%), à un concept convaincant (7%) ou aux finances (7%) ont moins souvent joué un rôle.

Graphique 12



De toute évidence, il n'a pas été possible de démontrer les avantages de la réforme et de les rendre compréhensibles, car les raisons ayant incité les électrices et électeurs à voter «oui» au projet DETTEC sont peu concrètes et la décision a été prise sur la base de la confiance ou d'autres critères dont on ne se souvient plus.

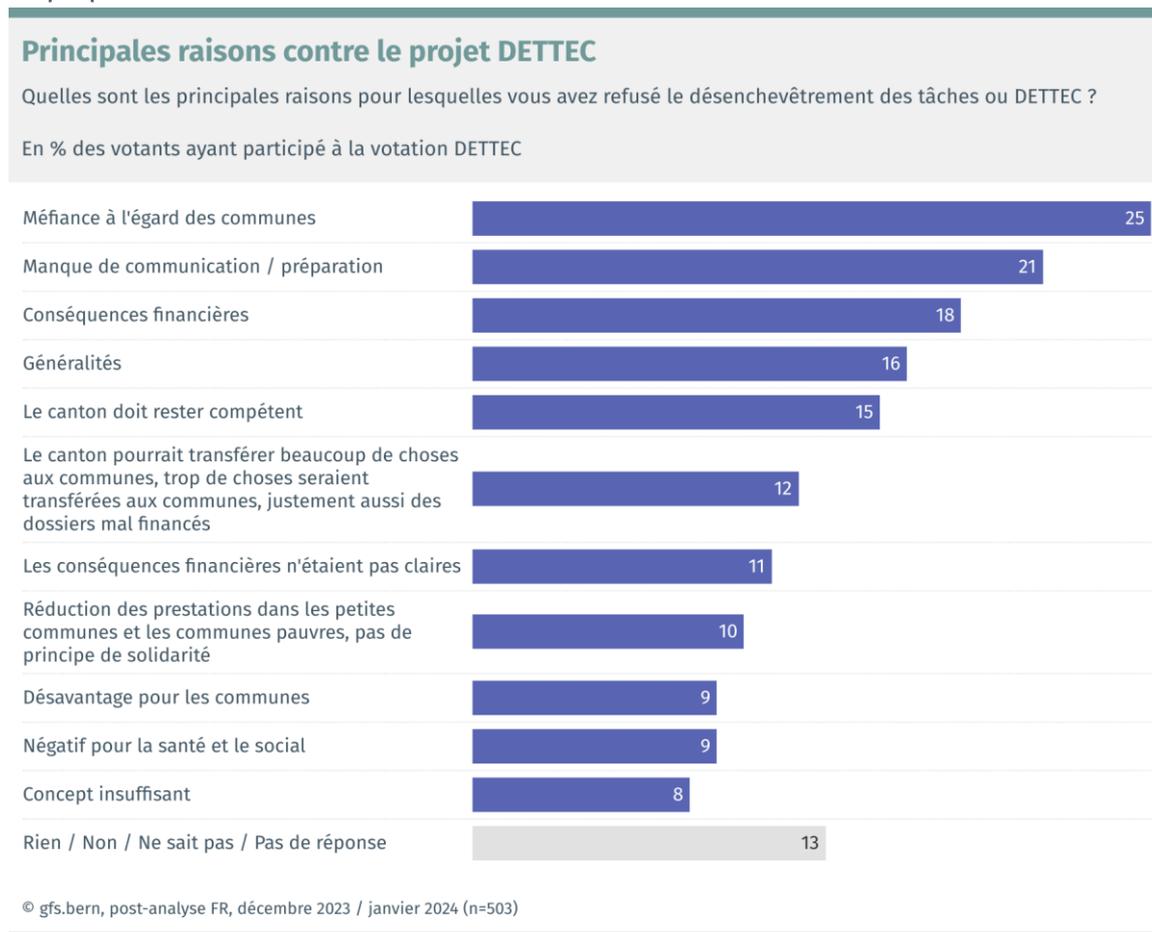
Alors que la confiance envers les partisans du projet était décisive pour son adoption, la méfiance envers les communes a conduit au rejet du projet DETTEC : ainsi, un quart des personnes qui ont voté «non» justifient leur décision par un manque de confiance. Les personnes interrogées craignent concrètement que les communes agissent de manière différente ou que les communes plus riches puissent proposer de meilleures solutions que les plus pauvres.

Le manque de communication et de préparation est le deuxième motif le plus souvent cité comme motif de refus (21%). Sous ce point, les électrices et électeurs donnent notamment comme réponses que «le projet était incompréhensible» ou les «objectifs et conséquences peu clairs».

De même, respectivement près de 18% et 11% ont déclaré que l'imprécision de l'impact financier et le concept inabouti les avaient conduits à rejeter le projet.

En outre, les électrices et électeurs ont rejeté le projet parce qu'ils redoutaient des conséquences négatives dans divers domaines, comme dans le système de santé et le domaine des prestations sociales (9%) ou pour les communes elles-mêmes (9%).

Graphique 13



Les motifs du «oui» et du «non» cités spontanément reflètent les difficultés évoquées précédemment pour se forger une opinion : le peu de raisons concrètes, la méfiance, le doute et le manque de communication, associés à des craintes quant aux conséquences financières de la réforme, ont conduit à un rejet.

2.5 Polyvalence du non malgré l'acceptation des arguments en faveur du oui

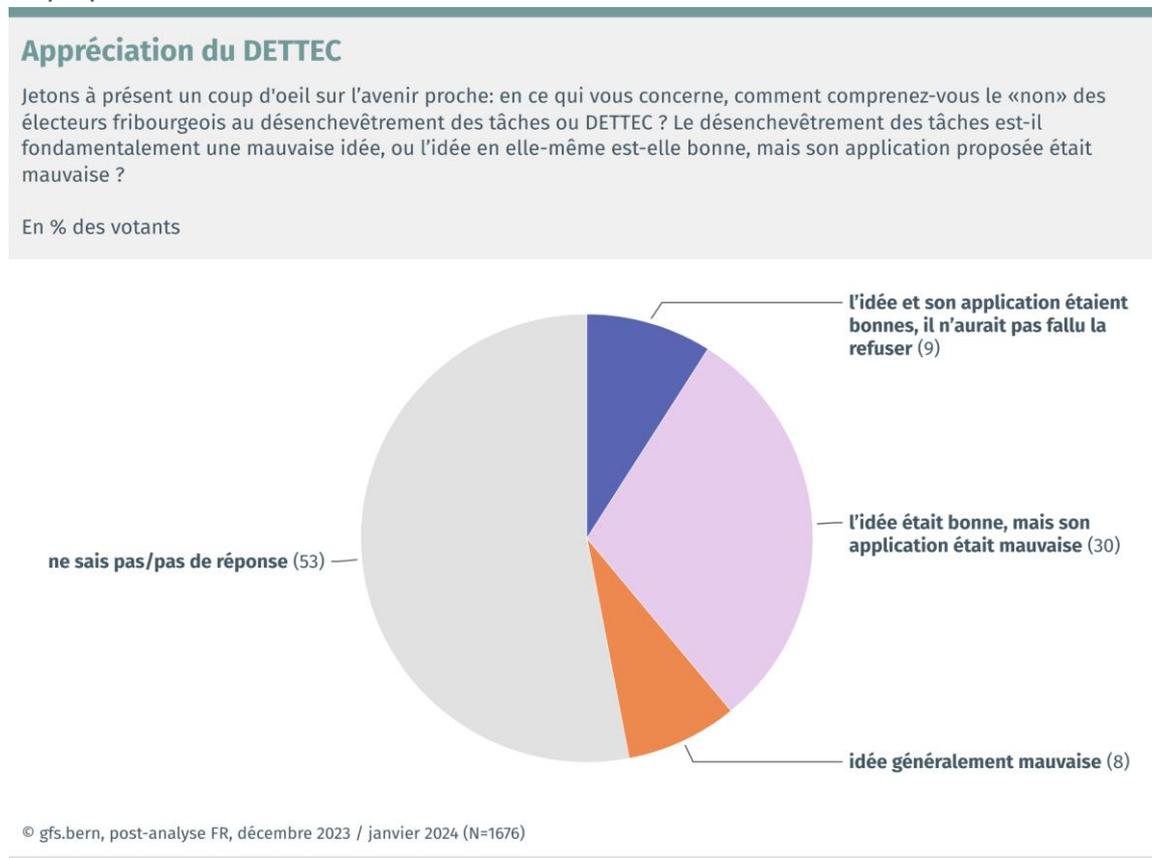
2.5.1 Appréciation fondamentale du désenchevêtrement des tâches

La difficulté attestée de se forger une opinion se reflète également dans l'évaluation générale du désenchevêtrement des tâches dans un avenir proche : plus de la moitié des électrices et électeurs ne peuvent ou ne veulent pas évaluer si le désenchevêtrement des tâches est fondamentalement une bonne ou une mauvaise idée ou si la mise en œuvre telle qu'elle était prévue était bonne ou mauvaise.

Pour ceux qui fournissent des informations sur le contenu, l'idée de base du désenchevêtrement des tâches est acceptée, même si des doutes importants subsistent quant à la mise en œuvre. 9% ont trouvé l'idée et la mise en œuvre positives et estiment que le rejet dans les urnes n'est pas une bonne chose. En outre, 30% estiment que l'idée est fondamentalement bonne, mais qu'il existe un potentiel d'optimisation dans la mise en œuvre. Dans les districts de la Glâne et de la Singine en particulier, les électrices et électeurs sont relativement plus nombreux à penser que l'idée du DETTEC est bonne en soi, mais que sa mise en œuvre laisse à désirer.

Toutefois, seule une petite minorité estime que le désenchevêtrement des tâches est en soi une mauvaise idée.

Graphique 14

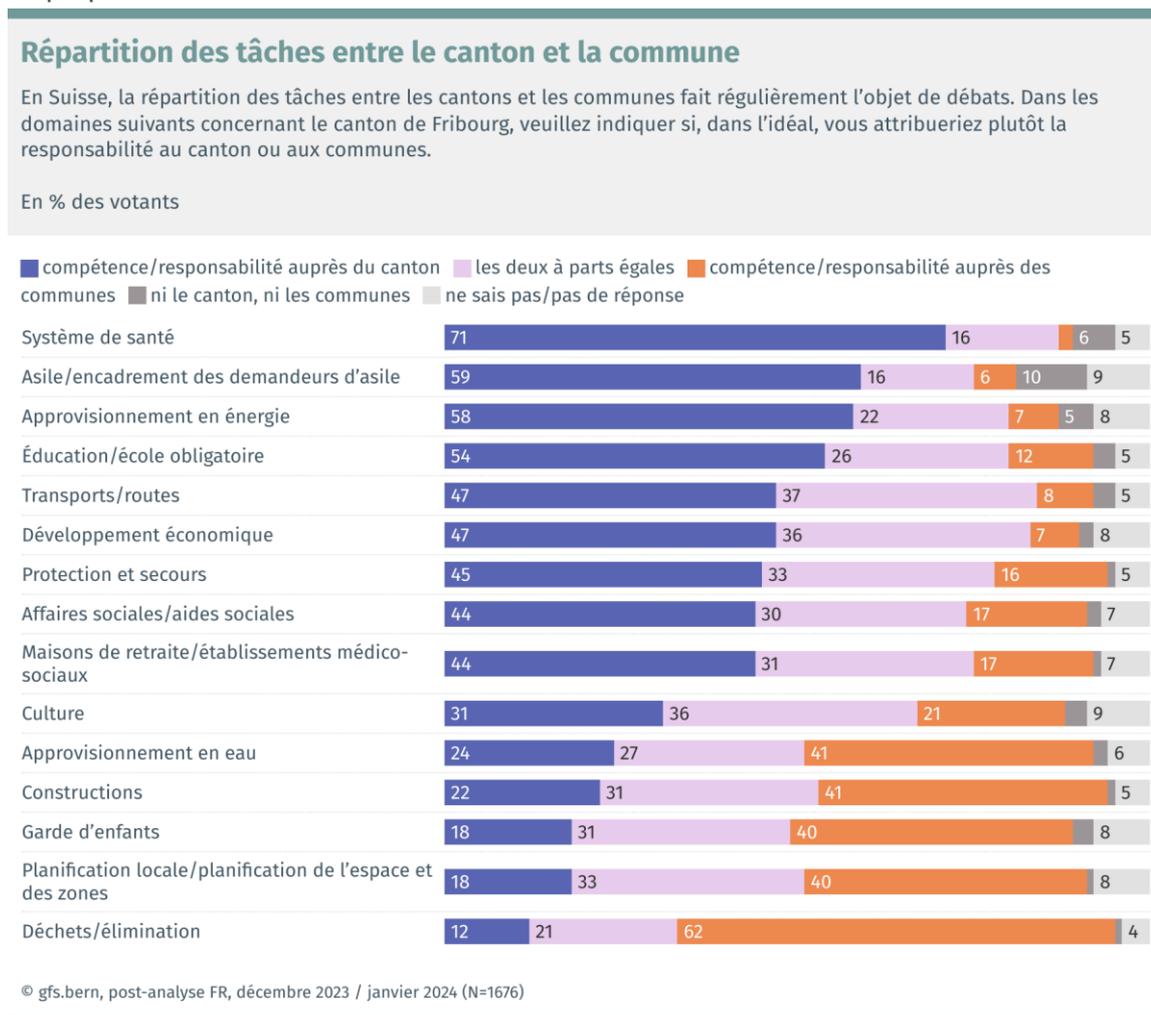


Le désenchevêtrement des tâches en tant que tel n'était donc pas le problème principal, mais plutôt le paquet de mesures concret. C'est ce que montre le graphique suivant, qui représente les préférences des électrices et électeurs en matière de répartition des tâches entre le canton et les communes. L'enquête s'est intéressée aux différents domaines de la répartition.

Une majorité souhaite que les domaines de la santé, de l'asile, de l'approvisionnement énergétique et de l'enseignement relèvent de la compétence du canton. Les communes, quant à elles, seraient clairement responsables de la gestion des déchets et de l'approvisionnement. De manière générale, l'approvisionnement en eau, la construction, la garde d'enfants ainsi que l'aménagement du territoire et des zones relèvent également de la souveraineté des communes.

Les prestations et l'aide sociales ainsi que les maisons de retraite et établissements médico-sociaux (deux éléments de la votation DETTEC) relèvent du domaine de compétence du canton pour 44% des personnes interrogées, tandis que seuls 17% sont convaincus que la responsabilité incombe aux communes. Une répartition équitable des compétences est jugée judicieuse par près de 30% des personnes interrogées.

Graphique 15



Il est rare qu'il y ait un lien entre le vote et l'attitude à l'égard de la répartition des tâches. Dans le cas des maisons de retraite et des établissements médico-sociaux, le lien est toutefois évident : en effet, les personnes qui ont voté «non» ont tendance à attribuer les compétences en matière d'établissements médico-sociaux au canton.

2.5.2 Arguments pour et contre

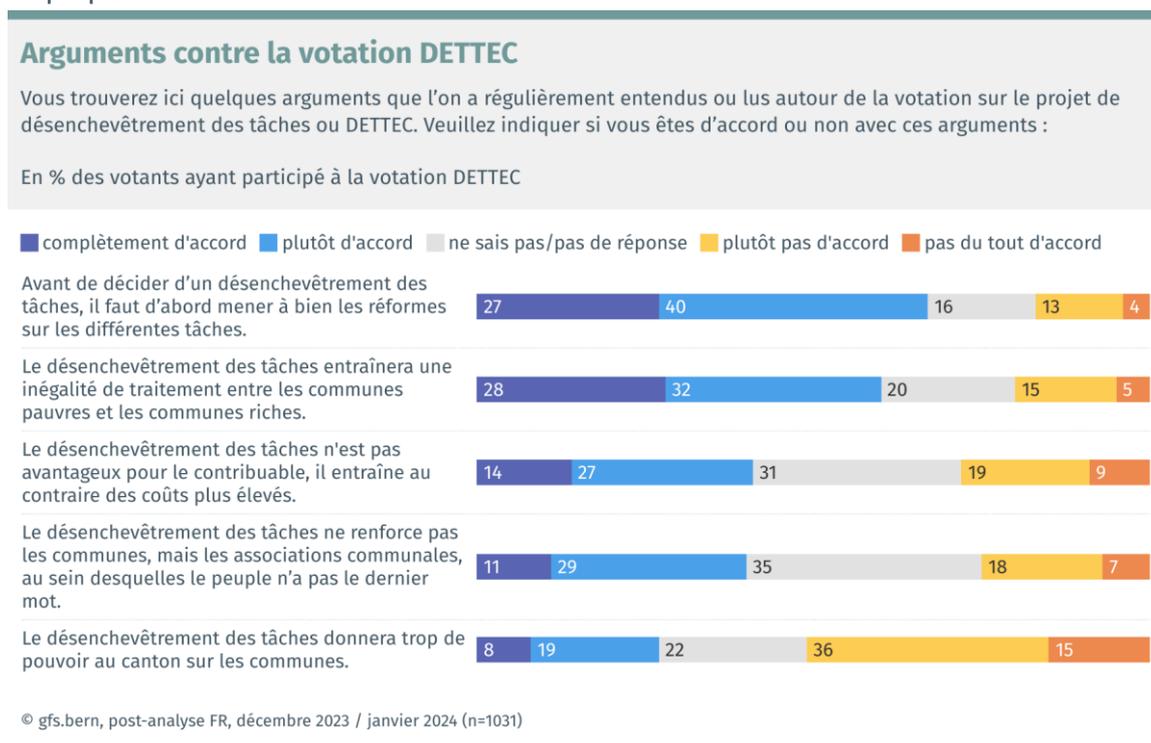
En outre, 10 arguments pour et contre testés permettent de mieux comprendre les facteurs de fond qui sous-tendent la décision de rejet.

Dans l'ensemble, une majorité absolue considère que la priorité doit être donnée à la réforme des tâches individuelles (67%) et redoute une inégalité de traitement entre communes riches et pauvres résultant du désenchevêtrement des tâches (60%).

Une majorité relative des personnes interrogées estime que le projet DETTEC génère des coûts pour les contribuables (41%) et que les associations de communes sont renforcées en lieu et place des communes, ce qui signifie que la population n'a pas le dernier mot (40%).

Une majorité absolue rejette l'argument selon lequel le désenchevêtrement des tâches conduirait à un trop grand pouvoir du canton vis-à-vis des communes (51%).

Graphique 16



L'argument «pour» le plus largement soutenu est celui en faveur de la fonction de surveillance cantonale des communes, qui était également prévue ainsi dans le projet DETTEC (76% plutôt/tout à fait d'accord).

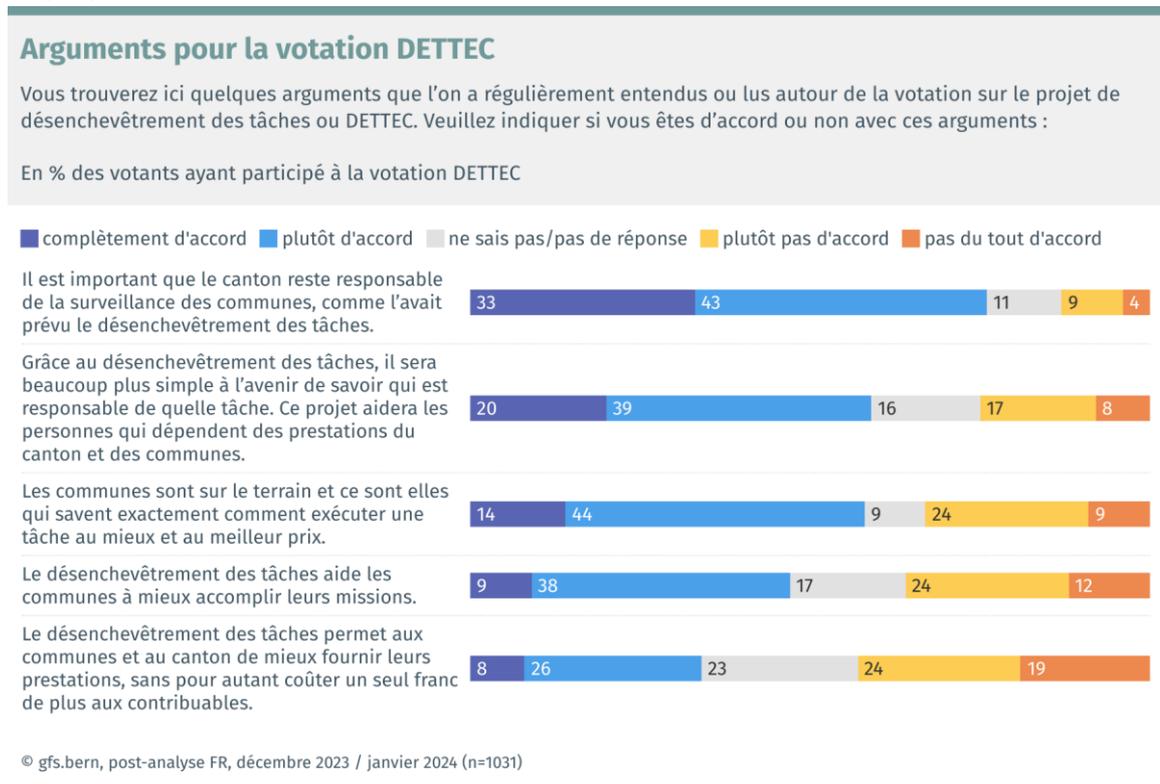
Les avis sont également largement partagés sur le fait que le désenchevêtrement des tâches permettrait une répartition plus claire des tâches, ce qui profite aux personnes

concernées (59%) ainsi que sur le fait que les communes savent mieux que quiconque comment réaliser les tâches de manière idéale et économique (58%).

Une majorité relative se dégage encore en faveur de l'argument selon lequel le désenchevêtrement des tâches aide les communes à remplir leurs tâches (47%).

En revanche, le dernier argument «pour» testé ici a été moins convaincant : une majorité relative de personnes interrogées (43%) réfute l'affirmation selon laquelle le désenchevêtrement des tâches a un effet positif sur la fourniture de prestations sans pour autant faire peser une charge financière sur les contribuables. Il convient toutefois de noter que près d'un quart des personnes interrogées n'ont pas voulu ou n'ont pas pu évaluer cet argument.

Graphique 17



Les avantages de la réforme envisagée ont donc été largement reconnus, mais cela n'a pas forcément débouché sur un «oui» au moment de la votation. Si l'on se penche sur l'efficacité des arguments selon l'analyse de régression, on constate que la critique du désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes est vaste, ce qui explique en partie la décision de vote négative.

En outre, cette analyse à plusieurs variables des arguments démontre que la décision concernant le projet DETTEC n'a pas été prise uniquement en raison d'un niveau d'exigences trop élevé ou d'une méfiance, mais qu'elle était également motivée par le contenu.

Sept des dix arguments présentés ont eu un impact sur la décision de vote. Sur la base de ces sept arguments, les décisions de vote concernant le DETTEC peuvent être expliquées à 50%. Il s'agit d'une valeur moyenne pour la qualité du modèle, et elle indique

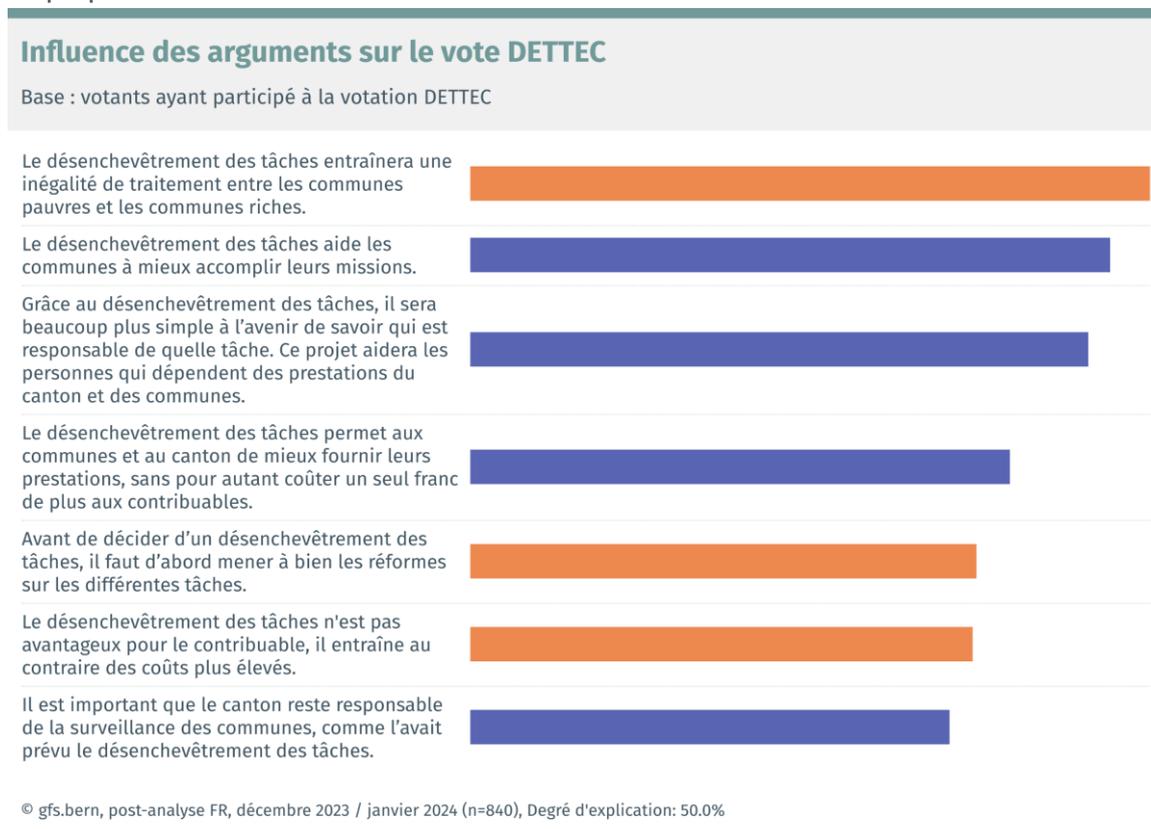
principalement que les décisions prises concernant le projet sont et ont été bien plus que des décisions spontanées prises à l'instinct.

L'analyse n'a pas révélé de pertinence pour l'argument «pour», selon lequel les communes sauraient mieux que quiconque comment réaliser une tâche de manière efficace et rentable, en raison de leur proximité de terrain. Et les deux arguments contre la concentration du pouvoir au niveau du canton ou des associations de communes n'ont pas non plus été pertinents pour la décision.

Sur le plan matériel, le projet s'est heurté à diverses préoccupations concernant les inégalités de traitement entre les communes riches et pauvres, la nécessité de réformes en amont des différentes tâches et les craintes de coûts supplémentaires pour les contribuables. L'opposition a réussi à semer des doutes décisifs sur ces points dans le cadre de la campagne de votation.

En revanche, les électrices et électeurs ont très probablement voté «oui» s'ils voyaient dans le projet DETTEC une opportunité de renforcer les communes en ce qui concerne l'accomplissement de leurs tâches et s'ils en attendaient une répartition plus claire des tâches en faveur des personnes concernées ou une meilleure fourniture de prestations sans coûts supplémentaires pour les contribuables. Un «oui» a également été favorisé si l'on supposait que le désenchevêtrement des tâches préservait la souveraineté du canton sur les communes.

Graphique 18



Lecture : la méthode de régression linéaire utilisée décrit l'existence d'une influence de variables indépendantes (ici : arguments) sur une variable dépendante (ici : comportement de vote DETTEC). La couleur de la barre permet de distinguer si un élément provoque plutôt une réaction positive au sens d'une «approbation» (bleu) ou plutôt une réaction négative au sens d'un «refus» (orange). Les affirmations qui n'apparaissent pas dans le graphique n'ont aucune influence. Le modèle explique 50% de la variance dans les opinions (coefficient de détermination corrigé). Le modèle dispose ainsi d'un pouvoir explicatif moyen. Tous les coefficients sont significatifs au niveau de 5%.

3 Santé publique fribourgeoise

3.1 Évaluations du système de santé fribourgeois

Les électrices et électeurs fribourgeois estiment majoritairement que leur système de santé cantonal est bon (69%). 23% sont d'avis contraire. Toutefois, seuls 3% d'entre eux estiment que le système de santé du canton de Fribourg est de *très* mauvaise qualité.

La qualité est jugée statistiquement significativement plus élevée par les électrices et électeurs qui font confiance au Conseil d'État (74% plutôt/très bon), tandis que les personnes qui ne lui font pas confiance sont plus souvent d'avis contraire (30% plutôt/très mauvais). La prise en compte de l'orientation politique montre que les sympathisants du PLR (78%), du PVL (73%) et de l'UDC (69%) sont les plus satisfaits de la qualité du système de santé.

Les sympathisants du PS et du Centre (respectivement 68%) ainsi que les personnes sans affinité politique (66%) se situent au milieu du classement, tandis que les partisans des Verts (63%) jugent comparativement la qualité du système de santé la plus basse.

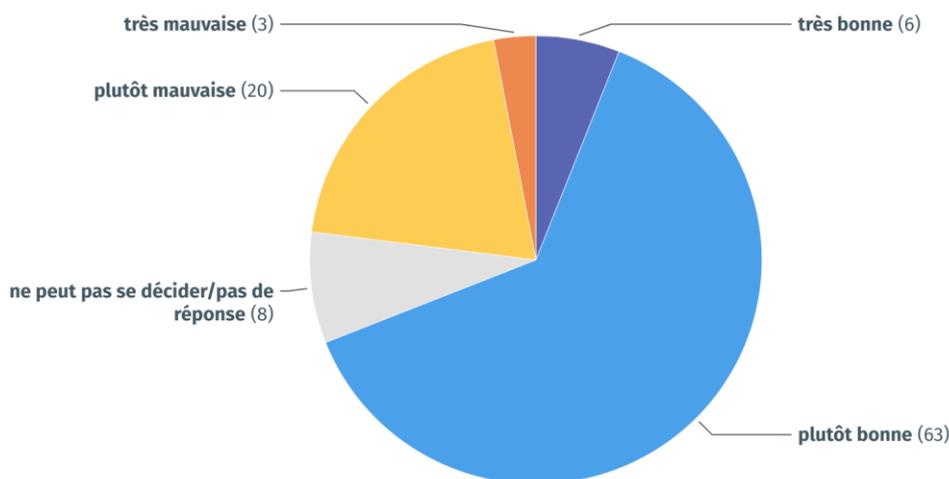
On constate également des différences significatives selon les districts. En comparaison, les électeurs des districts de la Gruyère (74% plutôt/très bon), de la Sarine (71% de plutôt/très bon) et de la Veveyse (70% plutôt/très bon) jugent la qualité du système de santé extrêmement bonne. Dans les autres districts (Broye 67%, Glâne 65%, Lac 64%, Singine 63%), les valeurs sont inférieures à 70%.

Graphique 19

Appréciation de la qualité du système de santé fribourgeois

De manière très générale, comment évaluez-vous la qualité du système de santé dans le canton de Fribourg ? Pensez-vous que la qualité du système de santé dans le canton de Fribourg soit bonne ou mauvaise ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

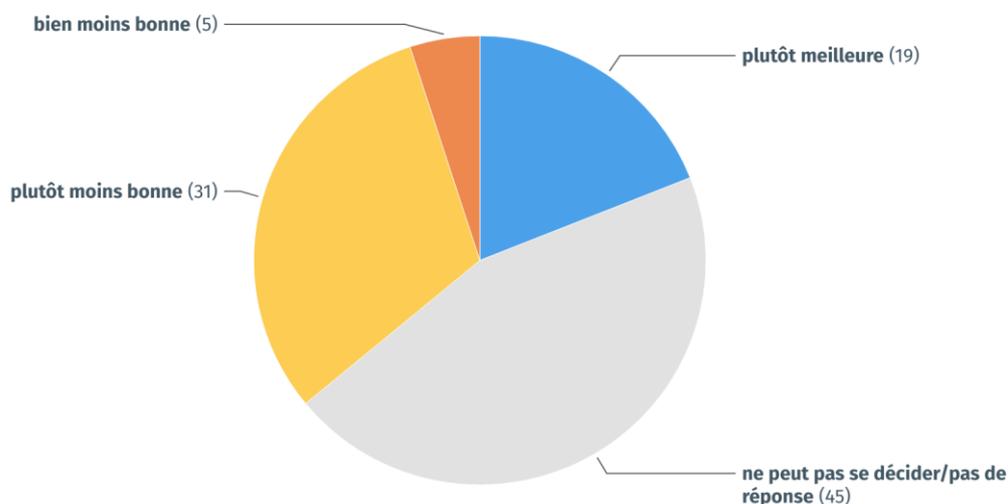
En comparaison avec le reste de la Suisse, une majorité relative des électrices et électeurs fribourgeois ne peut ou ne veut pas se prononcer (45%). 36% estiment que le système de santé fribourgeois fait moins bien, dont 5% nettement moins bien. En revanche, près d'un cinquième des électrices et électeurs estiment que leur propre système de santé obtient de meilleurs résultats par rapport à l'ensemble de la Suisse.

Graphique 20

Appréciation de la qualité du système de santé fribourgeois par rapport au reste de la Suisse

Et comment évaluez-vous la qualité du système de santé dans le canton de Fribourg par rapport au reste de la Suisse ?
Pensez-vous qu'il soit de meilleure ou de moins bonne qualité ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

Les coûts élevés du système de santé font l'objet de nombreux et intenses débats dans toute la Suisse. Les coûts de la santé sont également un sujet de préoccupation pour les électrices et électeurs fribourgeois. Ainsi, la grande majorité (94%) considère les coûts comme une charge pour les ménages à revenu moyen. Si une majorité se laisse encore convaincre par l'idée de primes liées au revenu, le taux d'approbation est comparativement nettement plus faible (57%).

Les coûts sont perçus comme un obstacle dans le domaine privé, mais aussi dans les hôpitaux et les cliniques : une nette majorité est donc d'accord avec l'affirmation selon laquelle la pression croissante sur les coûts entraîne une détérioration de la qualité.

Aux yeux de 58% de l'électorat fribourgeois, une qualité de soins élevée ne justifie en rien les coûts élevés du système de santé.

Dans le débat sur la centralisation, la tendance est clairement à la réduction du nombre d'hôpitaux. Notamment en ce qui concerne les traitements hautement spécialisés et la qualité. Ainsi, près de trois quarts des électrices et électeurs estiment que les traitements hautement spécialisés devraient uniquement être proposés dans quelques centres nationaux et que la qualité des soins est plus importante que la proximité immédiate d'un

hôpital ou d'une clinique. Néanmoins, dans chaque région du canton, la moitié de l'électorat fribourgeois souhaite un hôpital qui propose les principaux traitements spécialisés.

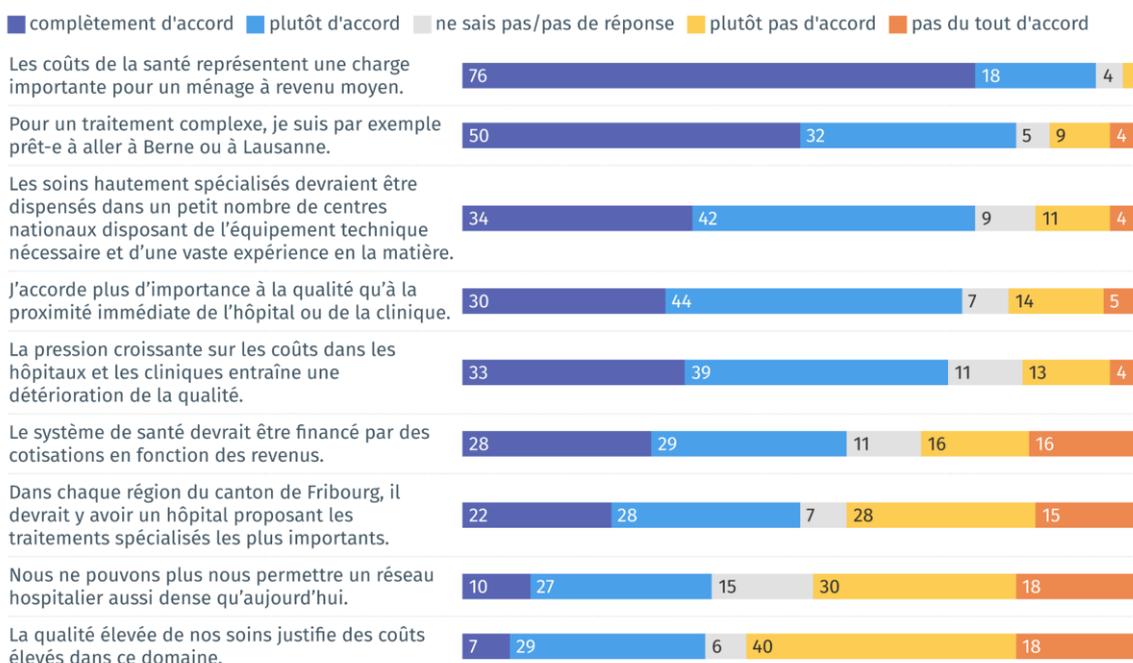
La question de savoir si nous pouvons encore nous permettre un réseau hospitalier dense est également très clivante. Une majorité relative estime qu'il est possible de financer un réseau hospitalier dense (48%).

Graphique 21

Déclarations sur les coûts de la santé

Nous avons regroupé ici quelques affirmations que l'on entend régulièrement sur les coûts du système de santé en général et du système hospitalier en particulier. Veuillez préciser si vous êtes totalement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes.

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

Il existe certes des différences significatives entre les districts pour la plupart des arguments concernant les coûts de la santé, mais elles restent toutefois graduelles. En revanche, les avis divergent sur la question de savoir s'il doit y avoir dans le canton de Fribourg un hôpital qui propose les principaux traitements spécialisés. Les électrices et électeurs des districts de la Singine (60%), du Lac (53%) et de la Gruyère (53%) y sont majoritairement favorables. À l'inverse, les électrices et électeurs de la Veveyse se divisent précisément en deux camps, tandis que dans les districts de la Glâne (49%) et de la Broye (44%) seule une majorité relative se prononce en faveur d'un hôpital proposant des traitements spécialisés dans le canton de Fribourg. Dans le district de la Sarine, seule une minorité (44%) y est favorable.

3.2 Initiative populaire et contre-projet

L'initiative «Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité» est encore totalement inconnue à l'heure actuelle des deux tiers des électrices et électeurs. 11% ont déjà eu connaissance de l'initiative ou à la fois de l'initiative et du contre-projet.

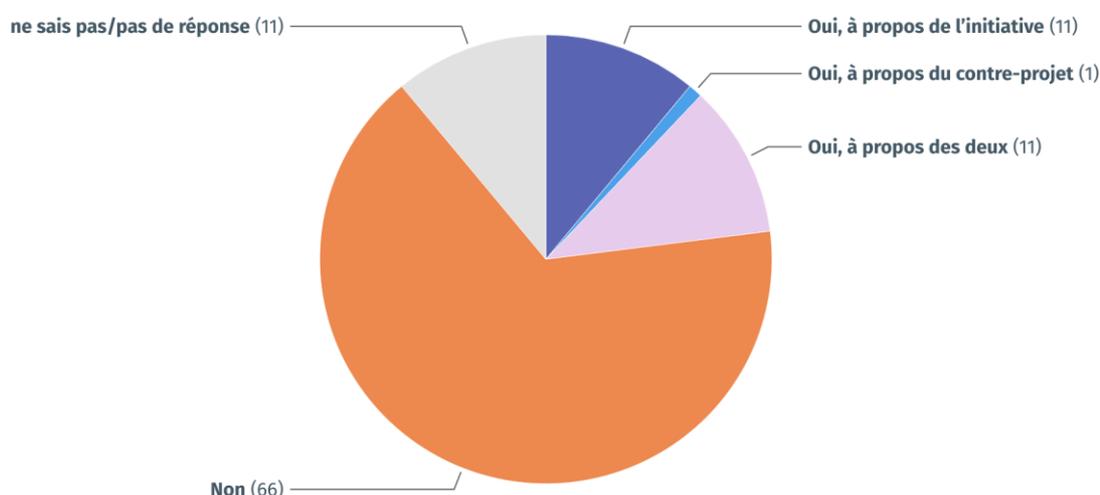
Seule une minorité (1%) a déjà entendu parler, lu ou vu quelque chose en lien avec le contre-projet.

Graphique 22

Perception de l'initiative et du contre-projet

Avez-vous déjà entendu, lu ou vu quelque chose à propos de l'initiative «Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité» et du contre-projet des autorités ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

Parmi les districts, il convient de souligner que les électrices et électeurs du district de la Gruyère ont déjà entendu parler de l'initiative comparativement plus souvent. En outre, l'initiative y est mieux acceptée que dans les autres districts du canton de Fribourg. Cependant, comme dans le district de la Gruyère, le contre-projet bénéficie d'une sympathie aussi élevée que l'initiative, ce résultat doit être relativisé.

L'incertitude encore largement répandue se reflète également dans l'évaluation de l'initiative populaire et du contre-projet. En effet, un tiers des électrices et électeurs n'ont pas pu ou ne voulaient pas se prononcer sur la variante la plus appropriée pour garantir des soins d'urgence de qualité dans tout le canton.

Actuellement, une majorité relative considère que le contre-projet (29%) est plus adapté que l'initiative (21%). 12% sont d'accord avec les deux variantes, tandis que 5% estiment que les deux solutions sont inappropriées.

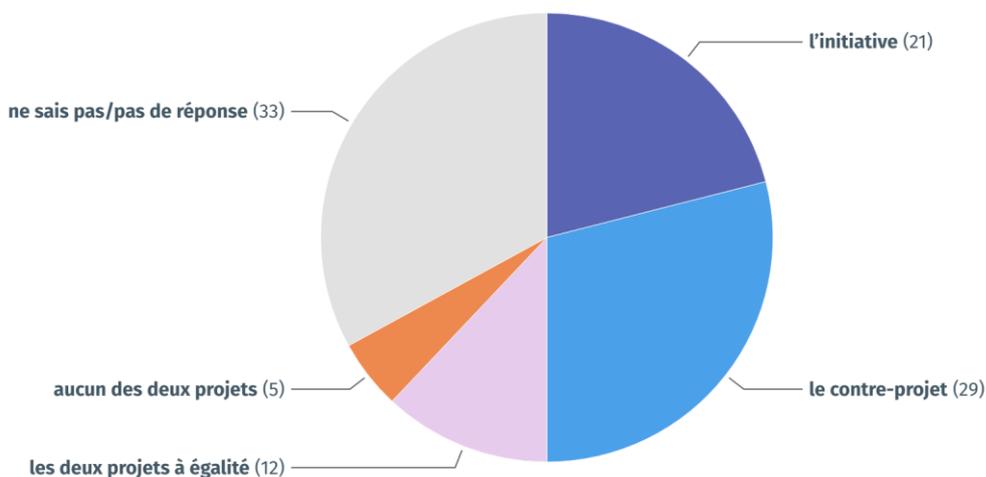
Dans l'environnement des partis du centre, les premières évaluations sont plutôt favorables au contre-projet (PVL : 5% initiative / 51% contre-projet, le Centre : 18%/38%, PLR : 20%/39%). Cette tendance vaut également pour les groupes électoraux de gauche (les Verts : 20%/29%, PS : 25%/36%). La situation est toutefois très ouverte dans l'environnement de l'UDC (26%/24%) et chez les personnes sans affinité particulière pour un parti (20%/22%).

Graphique 23

Appréciation de l'initiative et du contre-projet

Lequel des deux projets estimez-vous le plus approprié pour garantir une bonne prise en charge médicale d'urgence dans l'ensemble du canton de Fribourg ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

On distingue des lignes d'argumentation différentes pour les deux projets, comme le montrent ci-après les raisons spontanément citées en faveur de l'initiative ou du contre-projet.

Le constat que les opinions sont encore peu arrêtées se confirme : les votes les plus fréquents en faveur de l'initiative ou du contre-projet ne peuvent être justifiés sur le fond, ce qui indique qu'une grande partie des personnes interrogées n'ont pas vraiment étudié ces deux projets. Par conséquent, il convient de parler plutôt de sympathie pour l'un des deux projets que d'intention de vote manifeste. En dehors de cela, les motivations sont faciles à définir.

Les électrices et électeurs qui privilégient l'initiative soulignent les avantages de la décentralisation du système d'urgence. Cela implique que les soins de base soient garantis dans tous les districts et que les services d'urgence soient organisés au niveau régional et à proximité de la population.

En outre, la nécessité d'agir existante est souvent mentionnée pour justifier sa décision en faveur de l'initiative.

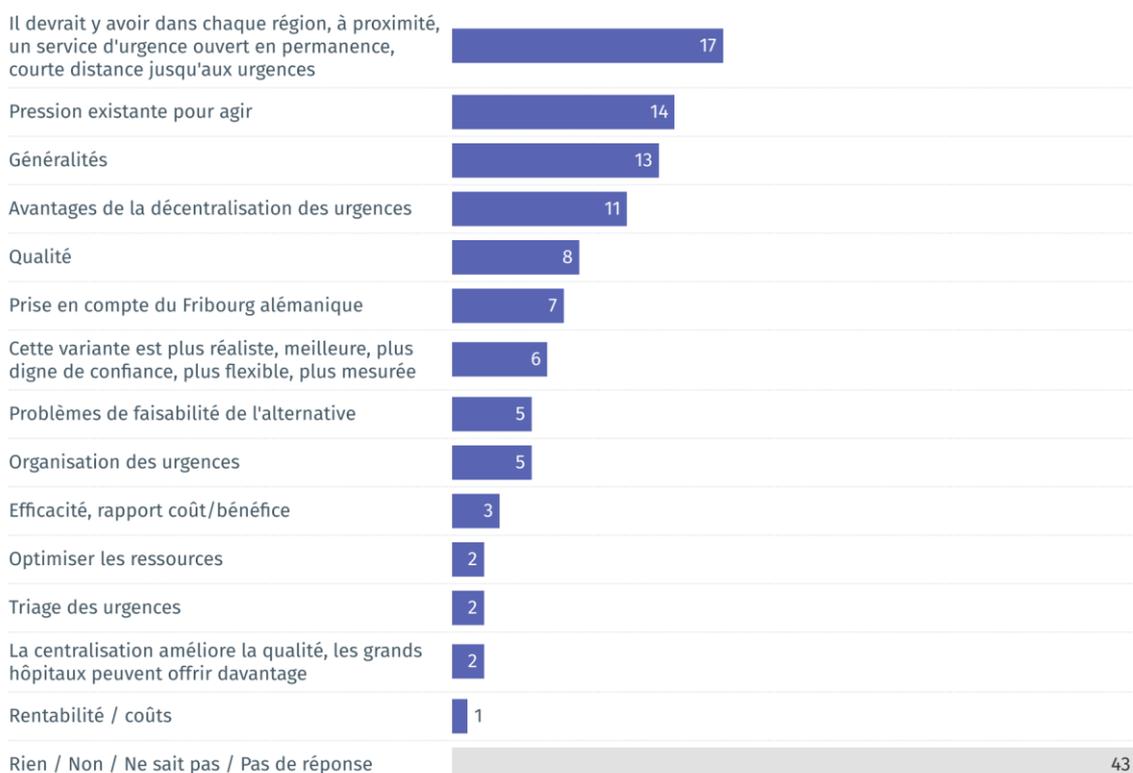
Les autres justifications de la qualité des soins, les considérations économiques ou l'élaboration ou la force de persuasion de l'initiative revêtent moins d'importance.

Graphique 24

Principales raisons pour l'initiative

Pouvez-vous expliquer en quelques mots pourquoi vous privilégiez cette option ?

En % des votants qui préfèrent l'initiative

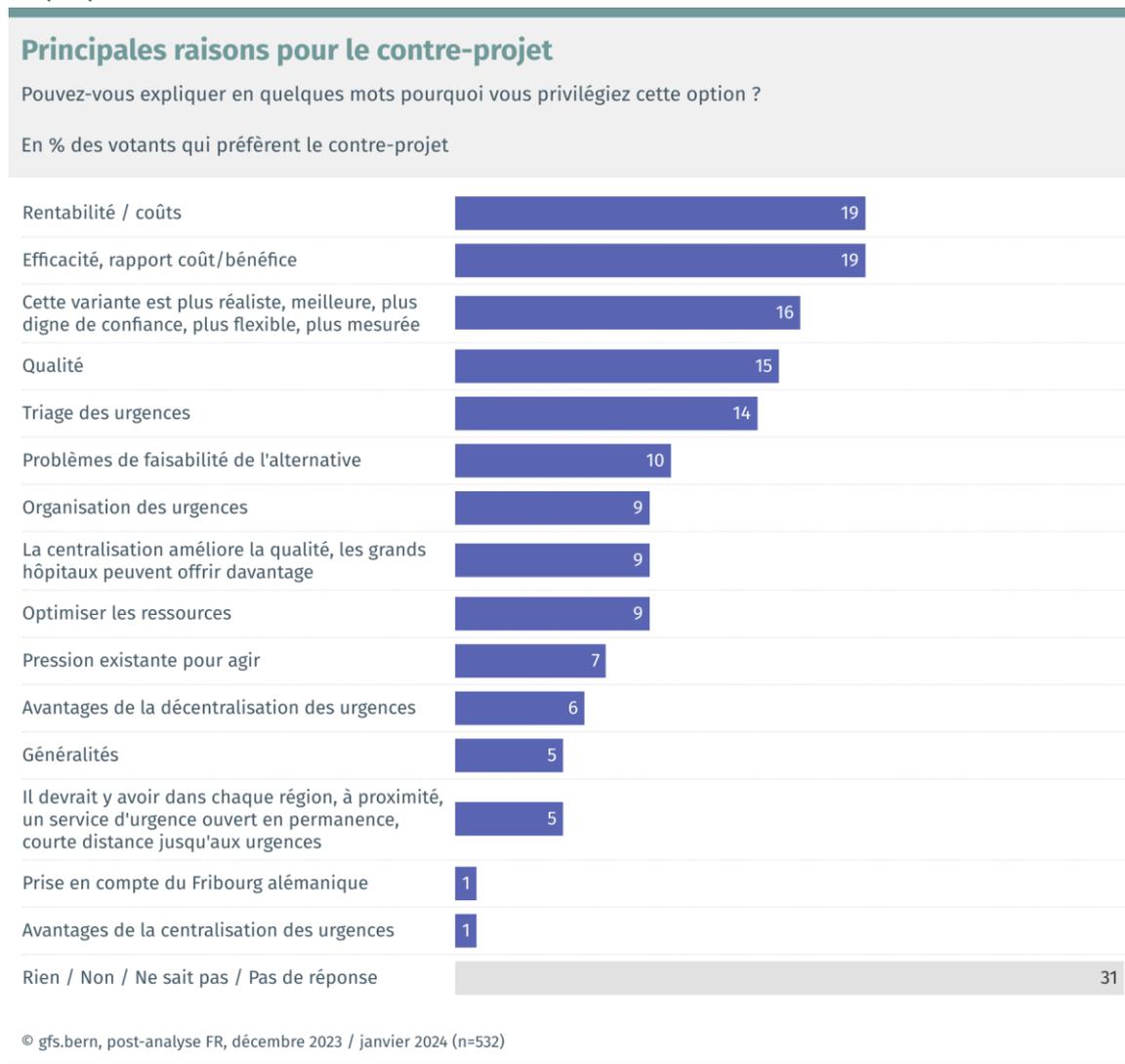


© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (n=363)

En revanche, les électrices et électeurs qui préfèrent le contre-projet motivent leur décision principalement par des motifs économiques, la qualité ou la meilleure élaboration du projet.

Les avantages de la décentralisation ou la pression existante pour agir sont également mentionnés, mais ils sont moins importants. Ce sont davantage les problèmes de faisabilité de l'initiative qui sont mis en avant.

Graphique 25



Au total, cinq affirmations sur les coûts du système de santé ont un impact sur le vote pour ou contre les objets respectifs. Les justifications indiquées ci-dessus par les personnes interrogées sont étayées par la régression illustrée ci-dessous.

Deux arguments ont un effet positif significatif sur l'initiative (de couleur orange). Ainsi, les personnes interrogées qui préfèrent l'initiative sont plutôt d'avis que les coûts de santé représentent une charge importante pour un ménage à revenu moyen. Cela peut être interprété comme une exigence : nous payons beaucoup et voulons des prestations correspondantes. La décentralisation hospitalière à l'échelle de la Suisse et, avec elle, l'accessibilité aux traitements sont également importantes. En effet, lorsque les personnes interrogées estiment que chaque région du canton de Fribourg devrait disposer

d'un hôpital proposant les principaux traitements spécialisés, elles ont tendance à soutenir l'initiative.

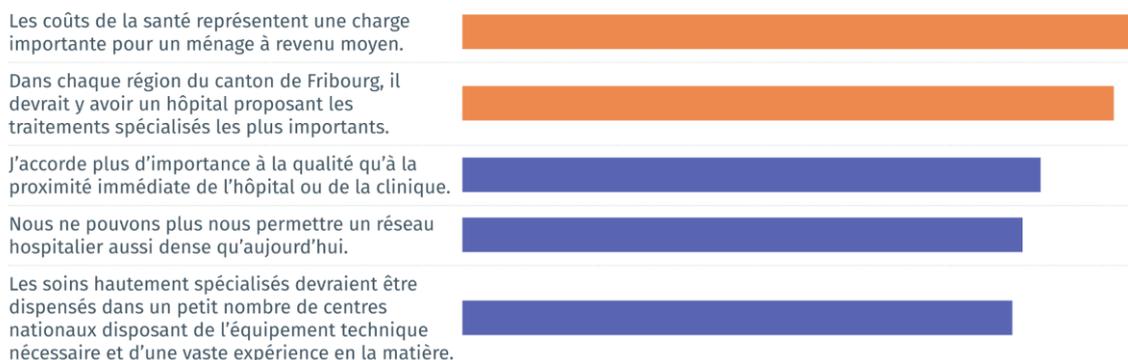
Pour les électrices et électeurs plutôt favorables au contre-projet, les arguments relatifs à la qualité, à la centralisation et aux coûts du système de santé sont efficaces (en bleu). Ainsi, ceux qui privilégient la qualité à l'accessibilité, qui considèrent que les traitements hautement spécifiques doivent plutôt être concentrés dans un petit nombre de centres nationaux et qui estiment que nous ne pouvons pas nous permettre un réseau hospitalier aussi dense que celui que nous avons actuellement, ont tendance à opter pour le contre-projet.

Les effets des arguments sont plus marqués pour l'initiative que pour le contre-projet. Dans l'ensemble, le modèle ne couvre pas tout l'éventail des explications possibles. Il existe toutefois une tendance essentielle concernant l'impact des coûts de la santé sur l'approbation des deux projets.

Graphique 26

Appréciation de l'initiative et du contre-projet en déclarations sur les coûts de la santé

Base : votants préférant l'initiative ou le contre-projet



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (n=896), Degré d'explication: 28.6%

Explication : la méthode de régression logistique utilisée décrit l'existence d'une l'influence des arguments (variables indépendantes) sur la préférence initiative vs contre-projet (variable dépendante). La couleur indique si un élément a plutôt conduit à un vote en faveur du contre-projet (bleu) ou à un vote en faveur de l'initiative (orange). Cela signifie que ceux qui ont approuvé l'un de ces arguments se prononcent plutôt en faveur de l'initiative ou du contre-projet. Dans ce modèle, les arguments qui n'apparaissent pas dans le graphique n'ont pas eu d'influence statistiquement significative sur le vote.

3.3 Financement de l'hôpital de Fribourg

L'investissement prévu par l'hôpital de Fribourg dans un nouveau bâtiment central est considéré comme justifié par une majorité absolue (57%). 24% des électrices et électeurs y sont opposés.

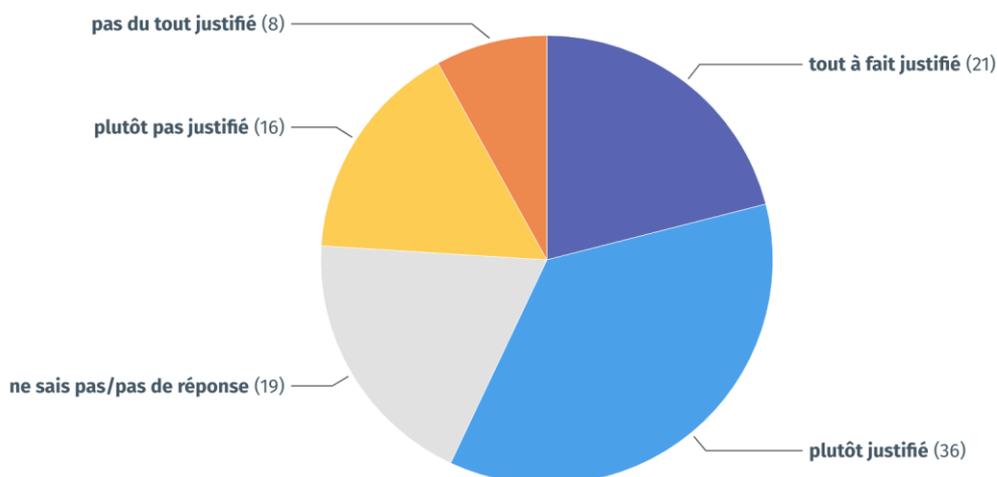
Les hommes (60% plutôt/absolument justifié), les citadines et citadins (59%), les personnes dont le revenu du ménage se situe entre 7000 et 9000 francs et celles qui font confiance au Conseil d'État (65%) sont les plus favorables à ce projet. Les 40-64 ans (28% plutôt pas / pas du tout justifié) sont plus souvent opposés à la nouvelle construction prévue.

Graphique 27

Appréciation de l'investissement pour le nouvel hôpital

L'Hôpital fribourgeois a l'intention d'investir une somme importante (environ 700 millions de francs) dans la construction d'un hôpital moderne sur le site de Fribourg. Pensez-vous qu'un tel investissement soit justifié ou non ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

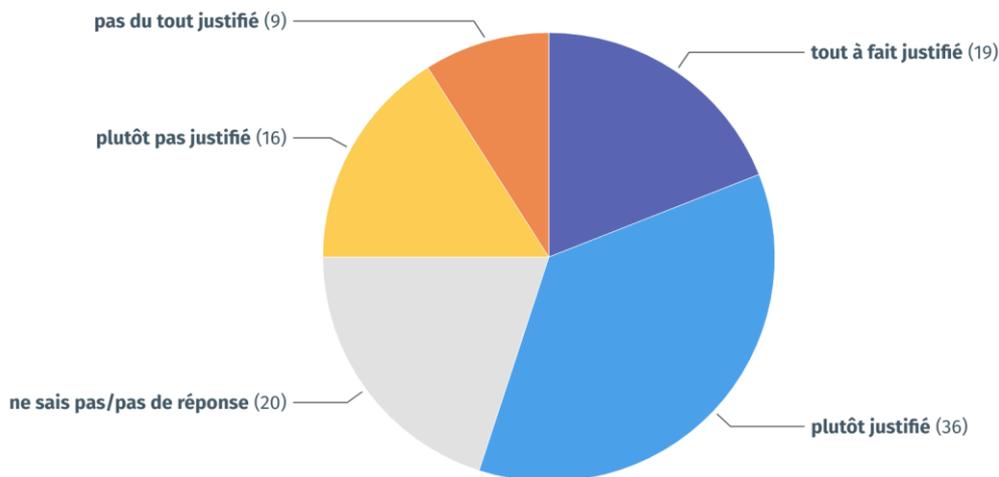
L'intention du canton de financer ce projet par un prêt est soutenue par une majorité absolue (55%), tandis qu'un quart des électrices et électeurs y sont opposés.

Graphique 28

Appréciation du prêt pour le nouvel hôpital

Le canton de Fribourg envisage d'accorder un prêt de 70 millions de francs à l'Hôpital fribourgeois pour financer les travaux préparatoires de la construction de ce nouvel hôpital. Pensez-vous qu'un tel prêt soit justifié ou non ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

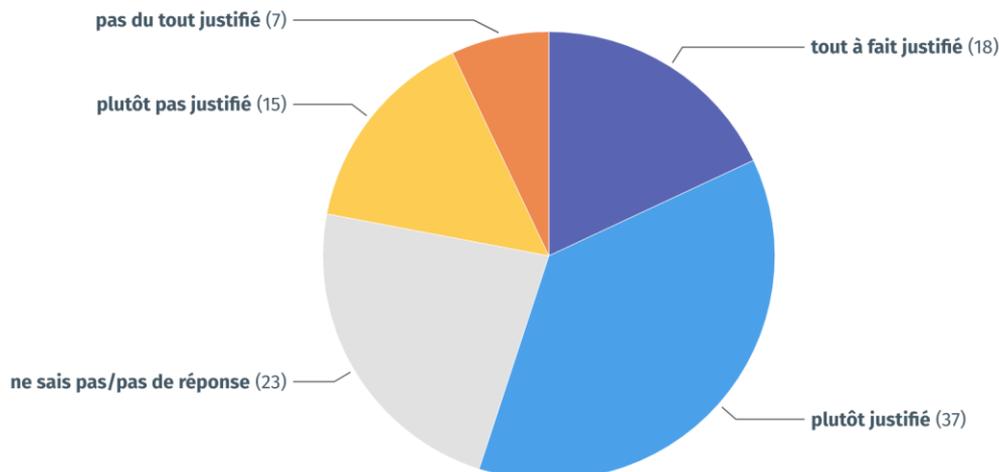
Ce large soutien existe également pour l'intention de cautionnement du canton : 55% des personnes interrogées sont d'accord avec cette idée, tandis que 22% y sont opposés.

Graphique 29

Appréciation du cautionnement

Le canton de Fribourg a également l'intention d'accorder une caution de 105 millions de francs à l'Hôpital fribourgeois afin d'assurer le financement de ses investissements courants. Pensez-vous qu'une telle caution soit justifiée ou non ?

En % des votants



© gfs.bern, post-analyse FR, décembre 2023 / janvier 2024 (N=1676)

4 Synthèse

4.1 Analyse post-vote de la loi DETTEC

Le 12 novembre 2023, les Fribourgeoises et Fribourgeois se sont prononcés sur le premier paquet du désenchevêtrement des tâches entre l'État et les communes (DETTEC) et a rejeté le projet des autorités à 56,2%. Ce refus se fonde sur différents éléments.

DIFFICULTÉ À SE FORGER UNE OPINION



Il n'a pas été facile pour les électeurs fribourgeois de se forger une opinion sur le projet DETTEC. Un projet complexe et éloigné du quotidien, dont les conséquences ne pouvaient pas être évaluées de manière définitive, a suscité la méfiance de différents acteurs politiques. Au final, ces facteurs se sont traduits par une participation relativement faible.

Le travail d'information des autorités a été jugé trop maigre. La majorité des votants estiment que le Conseil d'Etat et les autorités n'ont pas suffisamment informé en amont. Sur le fond, les critiques à l'égard de l'information des autorités (trop unilatérale) et les louanges (neutres) s'équilibrent. Les acteurs les plus crédibles en ce qui concerne le projet DETTEC étaient, du point de vue des votants, les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les communes et leurs administrations, et en second lieu seulement les acteurs au niveau cantonal. Seuls les partis ont été jugés peu crédibles par une majorité.

COMPORTEMENT DE VOTE SUR LE DETTEC



La décision de vote sur le DETTEC était avant tout politique, les variables sociodémographiques jouant un rôle clairement secondaire. Il n'y a guère d'indices montrant que les personnes qui se méfient du Conseil d'Etat étaient plus mobilisées que la moyenne pour ce scrutin. En revanche, lorsque les personnes qui se méfient de la politique ont participé, elles ont rejeté le projet.

Le projet a été soutenu de justesse par les participants ayant confiance dans le Conseil d'Etat fribourgeois et par les sympathisants des partis du Centre. En revanche, le rejet a été le plus net parmi les partisans du PS et les sans-parti, suivis par le camp de l'UDC. Le coup de force de la gauche et de la droite contre le projet DETTEC a donc fini par l'emporter dans les urnes.

INÉGALITÉS DE TRAITEMENT ET CONSIDÉRATIONS DE COÛTS : DES PIÈGES À ÉVITER



L'idée du désenchevêtrement des tâches trouve un écho auprès d'une majorité relative d'électeurs, mais sa mise en œuvre a été jugée mauvaise. Les principaux arguments en faveur d'un non dans les urnes étaient les inquiétudes quant à une inégalité de traitement entre les communes riches et les communes pauvres, la nécessité de réformes en amont pour les différentes tâches ainsi que des considérations de coûts. En revanche, un "oui" était le plus probable si les votants espéraient que le projet renforcerait les communes dans l'accomplissement de leurs tâches, qu'il permettrait une répartition plus claire des tâches, qu'il améliorerait la fourniture des prestations sans entraîner de coûts pour les contribuables et qu'il maintiendrait la surveillance cantonale sur les communes.

4.2 Santé publique fribourgeoise

En juin 2024, les électrices et électeurs fribourgeois devront se prononcer sur trois objets qui concernent le système de santé du canton de Fribourg. Dans le cadre de la post-analyse DETTEC, nous nous sommes projetés dans l'avenir :

PERCEPTION DES SOINS DE SANTÉ



Les électeurs fribourgeois sont dans l'ensemble satisfaits de la qualité de leur système de santé. La comparaison au niveau suisse n'a pas été facile pour tous les votants, car près de la moitié d'entre eux n'ont pas pu ou voulu donner de réponse. Lorsqu'une comparaison a été faite, une majorité relative était d'avis que son propre système de santé était moins performant.

INITIATIVE ET CONTRE-PROJET PEU CONNUS



L'initiative populaire "Pour des urgences hospitalières publiques de proximité 24/24" ainsi que le contre-projet élaboré ne sont pas encore connus des deux tiers des votants au moment de l'enquête. L'investissement de l'hôpital fribourgeois dans le nouvel hôpital prévu est soutenu par une majorité absolue. Il en va de même pour le prêt qui y est lié et l'intention de cautionnement du canton de Fribourg.

ARGUMENTS : NÉCESSITÉ D'AGIR VS RENTABILITÉ

La santé est un sujet à la fois public et privé. Sur le plan privé, la santé est une question existentielle, fortement émotionnelle. Le débat public est marqué par les coûts et leur poids.

L'initiative marque des points car elle répond au besoin fondamental de sécurité de l'être humain (en cas d'urgence). Le contre-projet peut faire valoir sa rentabilité. Ces deux aspects sont importants dans le contexte des soins de santé, car les coûts élevés pèsent également sur de nombreux ménages fribourgeois.

C'est dans ce contexte tendu entre qualité, sécurité de l'approvisionnement médical, coûts et qualité que se déroulera le débat autour de l'initiative constitutionnelle «Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité» et du contre-projet y relatif. On peut supposer que les Fribourgeoises et Fribourgeois appelés à voter sont très sensibles aux coûts et à la qualité des soins. C'est ce que montrent l'évaluation des arguments.

5 Annexe

5.1 Équipe gfs.berne

URS BIERI

Co-directeur et membre du conseil d'administration gfs.berne, politologue et spécialiste des médias (lic. rer. soc.), Executive MBA FH en management de la communication.

management stratégique, chargé de cours au VMI de l'université de Fribourg et à la ZHAW Winterthur

✉ urs.bieri@gfsbern.ch



Points forts de l'activité : Suivi de thèmes et d'enjeux, analyses d'image et de réputation, technologies à risque, analyses de concertation, préparation et suivi de campagnes, analyses de communication intégrées, méthodes qualitatives

Publications sous forme de livres, dans des ouvrages collectifs, dans des revues spécialisées, dans la presse quotidienne et sur Internet, publication actuelle : Bieri, U et al. Digitalisierung der Schweizer Demokratie, Technologische Revolution trifft auf traditionellen

MARTINA MOUSSON

Chef de projet, politologue

✉ martina.mousson@gfsbern.ch



Domaines de spécialisation :

Analyse de thèmes et d'enjeux politiques, votations et élections nationales (SRG-Trend, analyses VOX, baromètre électoral), analyses d'image et de réputation, analyses de communication intégrées, analyses de contenu des médias, méthodes qualitatives, thèmes de société (recherche sur la jeunesse, éducation, racisme, familles, classe moyenne).



ADRIANA PEPE

Chef de projet junior, politologue

✉ adriana.pepe@gfsbern.ch

Points forts de la campagne :
Société, Issue Monitoring, démocratie directe,
votations, politique énergétique, jeunesse



ANNICK DORIoT

Chef de projet junior, politologue

✉ annick.doriot@gfsbern.ch

Points forts de l'actualité :
Votations, élections, relations internationales,
Politique de sécurité



ALESSANDRO PAGANI

Scientifique de données junior

✉ alessandro.pagani@gfsbern.ch

Domaines de spécialisation :
élections, votations,
analyse de données, programmations, visualisations,
recherches, méthodes quantitatives et qualitatives



DANIEL BOHN

Collaborateur de projet, informaticien spécialisé dans le développement d'applications

✉ daniel.bohn@gfsbern.ch

points forts de l'activité :
analyse quantitative et qualitative des données,
traitement des données, visualisation



ROLAND REY

Collaborateur de projet / Administration

✉ roland.rey@gfsbern.ch

Domaines de spécialisation :
Publication assistée par ordinateur, visualisations,
administration de projets, administration de conférences

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Bern
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Das Forschungsinstitut gfs.bern ist Mitglied des Verbands Schweizer Markt- und Sozialforschung und garantiert, dass keine Interviews mit offenen oder verdeckten Werbe-, Verkaufs- oder Bestellabsichten durchgeführt werden.

Mehr Infos unter www.schweizermarktforschung.ch

SWISS INSIGHTS
Corporate Member

gfs.bern 